

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2546 - LUNDI 29 FÉVRIER 2016

CONGO-RDC

Tête-à-tête Denis Sassou N'Guesso - Joseph Kabila Kabange à Brazzaville

Les deux chefs d'État se sont entretenus, le samedi 27 février, à l'occasion d'une visite de travail de quelques heures du président Joseph Kabila Kabange dans la capitale congolaise. Le communiqué de presse publié à cet effet souligne que Denis Sassou N'Guesso et son homologue ont évoqué les questions liées à la coopé-



Denis Sassou N'Guesso et Joseph Kabila Kabange

ration bilatérale entre Brazzaville et Kinshasa ainsi que celles portant sur la situation globale de la sous-région d'Afrique centrale. Page 24



Publication des résultats après un vote dans une Assemblée provinciale

Election des gouverneurs

Tentatives de corruption des députés provinciaux

L'ONG Justicia ASBL exhorte le conseiller spécial du chef de l'État en matière de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption, le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, Luzolo Bambi, à se pencher sur l'affaire de menaces, intimidations et tentatives de corruption dont seraient l'objet les députés provinciaux, en rapport avec les élections des gouverneurs et vice-gouverneurs des provinces démembrées. Ces informations, si elles se vérifient, constitueraient une atteinte indiscutable des droits reconnus aux élus du peuple qui bénéficient d'une présomption de bonne moralité, pense l'ONG.

Aussi recommande-t-elle aux partis politiques ainsi qu'aux organisations de la société civile de déployer des témoins et des observateurs pendant tout le processus menant à l'élection des gouverneurs et vice-gouverneurs de nouvelles provinces en vue d'amoindrir les velléités de tricherie.

Page 19

CONFÉRENCE SUR LES INVESTISSEMENTS PRIVÉS DANS LES GRANDS LACS

Seuls vingt-cinq projets intégrateurs retenus

La Conférence sur les investissements privés dans la région des Grands lacs, tenue à Kinshasa du 4 au 5 février, a permis aux participants d'identifier des opportunités d'investissements à long terme et de présenter des projets immédiatement bancables. Sur plus quatre cents projets examinés dans le cadre de la préparation de ces assises, seulement vingt-cinq ayant une nature intégratrice et transfrontalière ont été retenus. Ces projets ne sont ni exhaustifs ni limitatifs. Il s'agit, comme l'a indiqué le secrétaire permanent de la Conférence internationale de la région des Grands lacs, Alphonse Ntumba Luaba, d'une dynamique, ou mieux d'une synergie qui vient d'être créée, afin de mettre en contact les investisseurs et les hommes d'affaires de la région, surtout dans les domaines des infrastructures et de l'énergie.

Page 18

SEMAINE DE LA SCIENCE ET DES TECHNOLOGIES

Trois journées dédiées entièrement au savoir-faire congolais

Sauf changement de dernière minute, Kinshasa abritera les 11, 12 et 13 avril 2016 la troisième édition de la Semaine de la science et des technologies de la RDC sur le thème «Nature & environnement». Cet évènement quasi unique en son genre a pris de l'importance ces dernières années pour sa capacité à promouvoir une culture scientifique et technologique auprès des jeunes et du grand public. Pour chaque édition, des milliers de visiteurs font habituellement le déplacement vers les sites aménagés pour la circonstance, à Kinshasa.

Un comité fonctionne à plein régime pour la réussite de cet évènement. Il est constitué de l'ASBL Investing in people en collaboration avec le ministère de l'Enseignement, l'ONGD Elonga, le réseau congolais des acteurs de l'innovation et le conseil scientifique national avec le ministère de la Recherche scientifique.

ÉDITORIAL

Preuve

l est clair, désormais, que tout est mis en œuvre, chez nous, pour que les résultats de l'élection présidentielle soient indiscutables et indiscutés. Du haut en bas de l'appareil administratif la mobilisation dans ce sens est, en effet, évidente avec la mise en place progressive des organismes qui, sur toute l'étendue du territoire, veilleront à ce que les électeurs puissent, le jour venu, voter en toute liberté. Mais la société civile ellemême envoie des signaux forts concernant sa volonté de participer activement à la première étape des échéances électorales qui doteront le Congo des institutions inscrites dans sa nouvelle Constitution.

Nous ne sommes pas naïfs au point de croire que le double phénomène résumé ici fera taire les détracteurs de notre pays. La volonté de nuire qui anime ces derniers et qui les enferme dans un déni de la réalité dont rien apparemment ne peut les sortir est trop grande pour que l'on puisse espérer voir la raison l'emporter sur la passion. Mais si l'échéance du 20 mars est franchie sans encombre, si les électeurs peuvent s'exprimer sans être gênés le moins du monde par des contraintes matérielles, si le dépouillement du vote s'effectue en toute clarté, si les observateurs internationaux peuvent le confirmer en toute connaissance de cause, l'arme brandie contre nous se retournera inexorablement contre ceux qui l'utilisaient jusqu'à présent avec un certain succès. Et c'en sera fini des campagnes de désinformation qui nous ont fait tant de mal ces dernières années.

Il doit être clair pour tous ceux et toutes celles qui jouent un rôle dans la conduite du processus électoral qui s'engage aujourd'hui que l'enjeu dépasse de très loin la seule élection présidentielle. Sur le plan intérieur le « sans faute » que l'on est en droit d'attendre contribuera de façon décisive à apaiser les tensions qu'entretiennent les factions les plus radicales de la classe politique. Et sur le plan international le Congo s'affirmera comme l'un des pays du continent africain où la démocratie n'est pas un simple slogan, mais bien une réalité concrète. Sur chacun de ces plans le bénéfice qu'en tirera notre nation sera considérable.

Qu'il nous soit permis d'ajouter que dans un semblable contexte la communication sur la conduite du processus électoral en cours devrait être constante, précise, structurée de telle façon que les citoyens, comme les observateurs, reçoivent des réponses à toutes les questions qu'ils se posent.

Les Dépêches de Brazzaville

ELECTION PRÉSIDENTIELLE

La FPU-Congo exhorte les acteurs politiques et sociaux à demeurer non violents

Dans une déclaration rendue publique le 26 février à Brazzaville, la Fédération pour la paix universelle section du Congo (FPU-Congo) a invité tous les acteurs politiques et multisectoriels à s'abstenir de violer le pacte social de non-agression à l'ordre public, de non atteinte à l'intégrité des personnes et de non destruction des biens tant publics que privés avant, pendant et après l'élection présidentielle du 20 mars.

Cette déclaration a été lue par le deuxième vice-président de la FPU-Congo, Marcel Moufouma-Okia. La FPU-Congo, a-t-il dit, demeure attachée à la cardinale valeur de l'amour qui doit

acteur politique ne saurait prendre des dispositions permissives au retour vers un contexte anachronique caractérisé par le règne des troubles à l'ordre public débouchant sur le chaos et le

tiques graves, qualifiés de bêtises humaines, ont failli conduire notre pays vers un non-Etat, notamment en 1993, 1997, 1998 et 1999. Tout récemment, des événements précédant le référendum constitutionnel n'ont pas été loin de déstructurer le tissu social du Congo. Aujourd'hui, notre pays se prépare à organiser l'élection présidentielle du 20 mars, la FPU-Congo milite pour la pérennisation du climat de paix », a-t-il renchéri.



Les membres du bureau de la FPU-Congo

toujours germer et se répandre dans et autour de chaque fille et fils du Congo, afin de l'épargner des œuvres du monde si maléfique à ses citoyens.

« La FPU-Congo reste et demeure confiante à l'ensemble des acteurs politiques nationaux qui ne manageront aucun effort, en vue de la sauvegarde du climat post-référendaire empreinte de sérénité et de parfaite compréhension, en dépit des enjeux hautement stratégiques pour les uns et les autres. La FPU-Congo est consciente de ce qu'aucun

non-Etat », a déclaré Marcel Mou-

Il a mis à profit cette occasion pour rappeler aux acteurs politiques et multisectoriels, la période post-conférence nationale qui avait été marquée par les troubles socio-politiques ayant causé un grand retard dans le processus de développement du Congo. « Le retour à la démocratie pluraliste au Congo, à l'issue de la conférence nationale de 1991, s'est déroulé sans heurts. Malheureusement, quelques années après, des troubles socio-poliLa FPU-Congo se joint aux autres forces vives de la nation en vue d'attirer et d'éveiller l'attention de la classe politique quant à l'importance de l'échéance électorale qui se profile à l'horizon.

Notons que la FPU-Congo est représentante de la FPU internationale œuvrant pour la paix mondiale et la coopération interprofessionnelle, interraciale, et interethnique, dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social de l'ONU. Elle est membre de l'organisation de la société civile.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

Site Internet: www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama Assistante: Leslie Kanga Photothèque : Sandra Ignamout Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout Secrétaire des rédactions adjoint : Rewriting: Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Service Société : Parfait Wilfried Douniama

(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko Service Politique : Roger Ngombé (chef de

service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Ové Service International: Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang Service Culture et arts: Bruno Okokana (chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara Commercial: Mélaine Eta Bureau de Pointe-Noire: Av. Germain

Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault Chef d'Agence: Nana Londole Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali Coordonateur: Alain Diasso

Économie: Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa Société: Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi Sports: Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole Service commercial: Marcel Myande.

Comptabilité et administration : Lukombo Caisse: Blandine Kapinga Distribution et vente : Jean Lesly Goga Bureau de Kinshasa: Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Eudes Banzouzi (chef de service) Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

MAQUETTE

Directrice: Bénédicte de Capèle Adjoint à la direction : Christian Balende Rédaction: Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Adminstration: Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice: Lydie Pongault Secrétariat : Armelle Mounzeo Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fourrnisseurs : Farel Mboko Comptabilisation des ventes, suivi des annonces: Wilson Gakosso

Personnel et paie: Martial Mombongo Stocks : Arcade Bikondi

PUBLICITÉ

Directeur: Charles Zodialo Assistante commerciale: Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville: Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire: Mélaine Eta Anto

DIFFUSION

Directeur: Philippe Garcie Assistante de direction : Sylvia Addhas Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur: Gérard Ebami-Sala Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur: Emmanuel Mbengué Assistante : Dina Dorcas Tsoumou Directeur adjoint: Guillaume Pigasse Assistante: Marlaine Angombo Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi Chef de production : François Diatoulou Mayola Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE Directrice: Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali Adresse: 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo Tél.: (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice: Lydie Pongault Hélène Ntsiba (chef de service), Astrid

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale www.lesdepechesdebrazzaville.com Siège social: 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09 Président: Jean-Paul Pigasse Directrice générale : Bénédicte de Capèle Secrétaire général : Ange Pongault

PRÉSIDENTIELLE 2016

Génération Z prête pour la campagne

C'est dans cette perspective qu'une équipe d'appui à la campagne de Denis Sassou N'Guesso, dénommée « 100% DSN », a été mis en place, le 26 février à Brazzaville.

L'objectif est de se déployer sur toute l'étendue du territoire national pour défendre le projet de société de leur candidat. Dans sa mission de rétablir la gouvernance intergénérationnelle dans la gestion de l'Etat, la candidat gagnera », a déclaré le coordinateur général de GZ, Antoine Bienaimé Obam'Ondon.

En effet, il a été mis en place une équipe de neuf membres qui pilotera la campagne du candidat de la



L'équipe de la Génération Z

Génération Z (GZ) entend travailler d'arrache-pied pour la victoire de son candidat, dès le premier tour.

« Aujourd'hui nous nous battons pour la gouvernance intergénérationnelle, et pensons que notre candidat doit être réélu à la tête de l'Etat. À travers l'opération «Tous sur les listes électorales», nous avons pu avoir près de 2000 jeunes. Chacun d'eux ralliera à cette cause une centaine de personnes, pourquoi pas plus, pour gagner cette élection. Nous sommes prêts pour l'élection avec une équipe de jeunes dynamiques et nous n'attendons plus que le 4 mars, date de l'ouverture de la campagne, pour être sur le terrain. Nous pensons que notre

Génération Z, avec à sa tête, Antoine Bienaimé Obam'Ondon secondé par Yves Moundélé-Ngolo. Les noms des responsables des blocs de ladite campagne ont également été communiqués à la presse. Pour ces jeunes, Denis Sassou N'Guesso a montré sa détermination à vouloir établir le mariage intergénérationnel lors du dialogue organisé au complexe sportif la Concorde de Kintélé. « Après avoir obtenu l'avènement de la nouvelle République, qui redonne à la jeunesse une place de choix, notre combat se poursuit pour enfin, donner à cette nouvelle République un dirigeant qui a pour centre d'intérêt les problèmes des jeunes», ont-ils conclu.

Josiane Mambou Loukoula

BANQUE SINO-CONGOLAISE POUR L'AFRIQUE

Denis Sassou N'Guesso pose la première pierre

La structure bancaire, dont le président de la République du Congo a officiellement lancé les travaux de construction de son siège le 26 février à Brazzaville, financera tous les secteurs de l'économie congolaise, l'agriculture y compris et favorisera également l'émergence économique du continent africain.

Le coût global du siège de la Banque Sino-Congolaise pour l'Afrique (BSCA.Bank) équipé est chiffré à 30 milliards de FCFA. Les travaux de l'ouvrage, haut de quinze étages, prendront fin au quatrième trimestre de l'année 2017. « La BSCA.Bank contribuera à l'amélioration substantielle de la qualité des services bancaires au Congo et en Afrique (...) prendra part au financement sain de l'émergence du pays et du continent », a souligné le président de son Conseil d'administration, Rigobert Roger Andely, donnant lecture du protocole de Pékin, acte de naissance de ladite banque. À dire vrai, au départ la BSCA.Bank aura une vocation nationale. Puis, elle s'étendra au niveau de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique centrale avant de conquérir tout le continent.

Au plan national, le programme de déploiement de la structure bancaire prévoit l'ouverture de l'agence de Pointe-Noire le 1er juillet 2016. Les portes d'une deuxième à Brazzaville s'ouvriront le 30 septembre de la même année. 30 distributeurs auto-

matiques seront installés dans les quartiers de la ville capitale et la ville océane. Les dix autres départements du pays ne seront pas mis en marge. À partir de 2017, la BSCA.Bank ouvrira progressivement des agences ou bureaux à l'intérieur du pays.

Le capital social à la création de la BSCA. Bank est chiffré à plus de 53 milliards Fcfa. Un record battu pour les pays francophones du continent, a souligné Rigobert Roger Andely. Ce capital est totalement souscrit et intégralement versé, selon lui. La lecture arithmétique de la participation des actionnaires place la Banque Agricole de Chine en tête avec 50% (B.A.C). Classée au 3ème rang en Chine et 5ème au plan mondial, la B.A.C a été représentée par son vice-président lors de la pose de la première pierre. Par ailleurs, l'apport de l'Etat congolais est de 12%, la Société nationale des pétroles du Congo 15%, le collectif de 8 actionnaires privés congolais et français 21,5% et 1,5% pour la société Magminerals Potasse du Congo.

Pour le ministre de l'Économie, des finances, du budget et du portefeuille public Gilbert On-

dongo, la BSCA. Bank, onzième banque commerciale installée au Congo, est la bienvenue. Le besoin réel de financement des investissements publics et privés du Congo se chiffre par année en moyenne à 5000 milliards, a-til expliqué, en précisant que le système bancaire dans sa configuration actuelle ne couvre que le 5ème de ce besoin. « Nous encourageons cette nouvelle banque à déployer toute sa puissance financière susceptible de contribuer à faire du Congo la première place financière d'Afrique centrale », a déclaré le ministre congolais de l'Economie.

Nuance...

La BSCA. Bank est ouverte au public depuis le 1er juillet 2015. L'acte posé par le président de la République Denis Sassou N'Guesso, ce 26 février, n'est donc pas lié à l'opérationnalisation de la banque mais à la construction du siège qui lui est destiné.

Pour le maire de Brazzaville, Hugues Ngouélondélé, la présence de la BSCA.Bank est un signe de la crédibilité dont jouit la République du Congo vis-à-vis des partenaires étrangers dont la Chine. Preuve que la coopération entre La Chine et le Congo se porte bien et augure un avenir radieux.

Rominique Nerplat Makaya

LE FAIT DU JOUR

Les Premiers-ministrables

ous publiions il y a quelques mois dans nos colonnes, par pure projection, les noms de personnalités congolaises citées dans les conversions à Brazzaville pour prétendre au poste de Premier ministre. Ce fut alors dans le dessein de coller à l'actualité prenante d'après le référendum du 25 octobre qui aboutit à l'adoption d'une nouvelle Constitution. Celle-ci prévoit, en effet, le poste de Premier ministre, convoitable au regard des pouvoirs qui seront ceux de son futur occupant. Il s'est trouvé que les choses se sont passées autrement, la prestigieuse fonction ne pouvant réellement être pourvue qu'au terme du scrutin présidentiel du 20 mars prochain.

De ce que l'on a entendu dire ensuite, toujours dans les conversations dont bruit Brazzaville de jour comme de nuit, les « nominés » de notre spéculation éditoriale auraient pour certains d'entre eux eu maille à partir avec leurs entourages. On les voyait déjà en train de contresigner les décrets avec le chef de l'État pour nommer aux hautes fonctions civiles et militaires. On les voyait déjà présider les conseils de cabinet, conduire la politique de la Nation sous la houlette du président de la République, conduire

la délégation gouvernementale au Parlement pour les passionnantes questions orales avec débat. On les voyait déjà à la Primature !, les « pauvres ! »...

Ce qui est vrai, pour ces personnalités qui avaient dû, à juste titre, se mettre en confiance et croire en leur destin, ce rendez-vous manqué n'est que partie remise. Y compris d'ailleurs, celles, plus nombreuses à l'évidence qui n'avaient pas été citées dans notre papier. Il est certain que la plupart, si elles ne sont pas ellesmêmes « validées » par la Cour constitutionnelle mouilleront le maillot en faveur du candidat de leur choix parmi les neuf retenus pour la course finale du 20 mars. Très bientôt, d'ailleurs, on les verra courir villes et villages du Congo pour mobiliser leurs potentiels électeurs. Cela sera une très bonne chose pour l'enracinement de la démocratie élective.

Retenons néanmoins que neuf candidats pour une présentielle anticipée mais très attendue, c'est dans le cadre de notre propos, plus que neuf futurs prétendants au poste de Premier ministre. Exagérons un peu le chiffre en maximisant les chances de ces prétendants et aussi la liberté de choix des candidats à la présidence. Ils sont neuf, ils peuvent donc chacun dans son camp avoir à départager deux ou trois Premiers-Ministrables. Nous serons donc à trois fois neuf vingt-sept! Des hommes et des femmes à qui chacun des neuf présidentiables pourrait souffler à l'oreille : « Si je suis élu, tu seras mon Premier ministre! ».

Et quand un chef chuchote à votre oreille quelque chose d'aussi audible, d'aussi adoucissant cela revient à dire qu'il vous porte. Attention cependant à ce que cela vous emporte. Car une chose est la promesse ferme une autre est que celui qui vous la fait tienne la sienne propre de devenir ce qu'il voudra devenir.

Autrement dit, il ne sert à rien de se priver de sommeil, de convoquer le stress dans une compétition dont l'arbitre suprême, le peuple-électeur est toujours le seul recours. De son arbitrage découlera toutes les autres fonctions non-électives mais tentantes à la mesure des espérances qu'elles suscitent chez ceux ou celles qui en rêvent par devoir ou par ambition. Les choses ne font que commencer.

Gankama N'Siah



I.Contexte:

L'association « Femmes de la Cuvette : Vision et développement durable » en sigle FCV2D est composée de femmes vaillantes créatives et solidaires tournées vers le développement durable de leur région. L'association promeut, notamment, l'organisation de ses membres en unités de production autour d'activités économiques impliquant le plus grand nombre de ses membres afin de réaliser leur autonomisation en milieu rural et urbain. Dans cette perspective, l'association FCV2D veut procéder suivant une approche holistique déployée en trois (3) étapes successives :

- -la première étape consisterait à réaliser un inventaire détaillé de l'existant en termes de potentialités naturelles, de ressources humaines et d'actions économiques menées dans les neuf (9) districts du Département de la Cuvette;
- -la deuxième étape porterait sur l'identification des idées de projets économiques à partir des données recueillies et des initiatives individuelles ou communautaires recensées en vue de l'accroissement des revenus des femmes du Département de la Cuvette;

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Avis de recrutement d'un consultant individuel pour la cartographie collecte d'informations sur les activités économiques réalisées par les femmes ressortissantes de la Cuvette

-la troisième étape donnerait lieu à l'inspiration de grands projets à l'échelle plus grande de la Cuvette géographique au sein du bassin du Congo qui définit un grand espace territorial occupé par un écosystème naturel dont les particularités de la faune et de la flore ont une importance et un impact planétaire.

Dans ce contexte, l'association FCV2D désire recruter un consultant en vue de la réalisation des deux premières étapes sus indiquées.

II.Objectifs de la mission

- -conduire la recherche formative à travers les enquêtes d'inventaire de l'existant, d'identification des ressources et potentialités naturelles de chaque district du Département de la Cuvette;
- -faire le point des initiatives économiques en milieu féminin dans chaque district :
- -dégager les grandes tendances de développement dans le Département de la Cuvette ;
- -élaborer les termes de référence pour la promotion des projets générateurs des revenus en milieu paysan féminin en concertation avec les bureaux d'études spécialisés choisis par

l'association FCV2D;

-aider l'association FCV2D à organiser l'évaluation et la dissémination des résultats de ses différents projets, à s'informer sur les expériences similaires dans les zones forestières du monde.

III. Profil du consultant

-Être titulaire d'un diplôme de troisième cycle ou plus en économie, sociologie de développement, géographie économique et développement local, administration de développement; -Posséder une longue expérience dans la gestion du développement des collectivités locales décentralisées; -Avoir un statut de consultant individuel ayant collaboré avec les administrations publiques ou privées; -Être disponible tout de suite.

Aptitudes additionnelles:

-Parler au moins une langue nationale, de préférence Lingala ou un ou plusieurs dialectes des populations du Département de la Cuvette; -Se déplacer sur les embarcations nautiques sans phobie.

IV.Autres informations

-Durée de l'enquête de la première

étape: 45 jours ouvrés; -Honoraires du Consultant: À négocier.

V.Dossier de candidature

Le dossier de candidature à soumettre pour le recrutement comprend :

- -Une lettre de motivation;
- -Un curriculum vitae détaillé;
- -Des copies de diplômes, certificats, attestation ou tout autre document justifiant la formation et l'expérience.

VI. Dépôt du dossier de candidature

Les dossiers de candidature doivent être adressés, au plus tard, le 18 mars 2016, à 10 heures, sous plis fermé à l'adresse suivante, avec mention « avis à manifestation d'intérêt consultant FCV2D»:

- -Madame Lydie PONGAULT
- -84, Bld Denis Sassou N'Guesso
- -Immeuble les Manguiers
- -Mpila / Brazzaville
- -Téléphone: 04 403 17 34

Brazzaville, le 15 février 2016 La présidente de l'association Femmes de la Cuvette : Vision et développement durable

Lydie PONGAULT



PORT AUTONOME DE BRAZZAVILLE

Le budget 2016 arrêté à près de 3 milliards FCFA

Ce budget, qui s'élève en recettes et dépenses à la somme de 2, 940 milliards francs CFA, a été adopté le 26 février, au cours de la 8ème session budgétaire du conseil d'administration du Port autonome de Brazzaville et ports secondaires (PABPS). L'enveloppe prévisionnelle arrêtée, servira pour réaliser certains travaux de réhabilitation et d'assainissement tant au niveau du port de Brazzaville que dans les ports secondaires.

Cinq points ont constitué le menu de ces assises dirigées par Jean Louis Osso, président du conseil d'administration du PABPS.

Après avoir pris acte du rapport de gestion 2014, du rapport d'activités 2015 et approuvé le programme d'activités 2016, les administrateurs ont adopté à l'unanimité, le budget du Port autonome de Brazzaville et ports secondaires, exercice 2016.

Selon le communiqué final sanctionnant les travaux du conseil, ce budget de 2,940 milliards FCFA comprend 2.912. 800 millions francs CFA destinés aux charges d'exploitation, et 27.200.000 FCFA, pour la marge bénéficiaire prévisionnelle. Les investissements sur fonds propre du port, sont eux, arrêtés à la somme de 303 millions FCFA.



Les membres du conseil d'administration pendant les travaux (crédit photo Adiac)

Cette somme prévisionnelle permettra à la direction générale du Pabps, d'améliorer les conditions de travail et d'accessibilité au point pour réhabiliter et assainir les différents ports secondaires,

sein du Port autonome de Braz-

zaville. L'objectif étant de redon-

ner à cette structure, sa vocation

de port de transit au niveau de

Cet argent sera d'un grand ap-

l'Afrique centrale.

disséminés sur l'ensemble du territoire afin que ceux-ci aussi, contribuent au développement du sous-secteur mais surtout à la diversification de l'économie et à la création des emplois, souligne le communiqué.

Au terme des travaux, le conseil a pris quatre délibérations et trois recommandations.

En ce qui concerne les délibérations, celles-ci portent entre autres, sur l'approbation du procès-verbal de la 7º session; de l'adoption du règlement d'exploitation et de police du Pabps; de l'insertion du domaine public portuaire de Lékéty (Couvette-Ouest) dans la circonscription du PABPS.

S'agissant des recommandations, le conseil exige l'application du manuel des procédures; la codification des primes des commissions ainsi que la facturation des dommages matériels causés lors de l'opération de police « Mbata ya Bakolo ».

Firmin Oyé

MÉDIAS

Les décisionnaires de la Radio rurale congolaise dénoncent un traitement « inimaginable »

Réunis récemment en assemblée générale extraordinaire à Brazzaville, les agents évoluant au sein de cette radio publique, placée sous la tutelle du ministère de l'Agriculture et de l'élevage, exigent, entre autres, la démission de leur chef de service financier, selon un communiqué de presse.

Les problèmes de la Radio rurale congolaise n'en finissent toujours pas. En effet, après la première réunion organisée le mercredi 10 février, les décisionnaires de cette structure de développement appartenant à l'Etat viennent une fois de plus passer en revue les maux qui mettent en péril leur travail. Il s'agit, entre autres, de l'insensibilité des autorités pour pallier la panne ayant endommagé l'émetteur de diffusion basé au centre émetteur à Nkombo et du non-paiement

des salaires depuis bientôt quatre mois.

Ils ont aussi dénoncé l'inaction des autorités quant à régler la situation du déplacement des agents. Alors que, disent-ils, les différents véhicules de la radio sont parfois utilisés à des fins personnelles ou garés devant des « Nganda » de la ville. Au regard de tous ces griefs, les décisionnaires ont exigé le rétablissement sans délai de l'émetteur de Nkombo, en récuperant tout le matériel à proximité de la radio afin de les installer par exemple, au niveau du ministère de l'Agri-



La façade de la Radio rurale congolaise

culture. Ceci dans le but de permettre l'autonomisation de la Radio rurale à l'image de bien d'autres stations implantées à Brazzaville et ailleurs.

Les participants ont, par ailleurs, réclamé le paiement sans délai de trois mois de salaire au même titre que d'autres projets du ministère, avec un rythme de paiement similaire à celui des projets voisins. À cela, s'ajoute la restauration et la réorganisation par la tutelle de l'ordre administratif au sein de la Radio rurale.

Selon eux, le chef de service financier de la Radio rurale, au lieu de déposer en temps opportun les états de paiement au niveau du ministère de Finances, il préfère se donner le loisir de se faire du plaisir dans la ville ou vaquer à ses occupations personnelles. C'est ainsi qu'ils ont exigé sa démission sans délai. « Sans quoi, les agents de la Radio rurale

promettent d'entreprendre des actions brutales qui seront menées de façon non programmée au niveau de la radio et du ministère et ce, jusqu'à satisfaction de leur souci », promettent-ils.

Les autres points jugés lancinants tels que les avancements des agents restés en suspens depuis plus de 10 ans ; l'inscription des travailleurs à la Caisse nationale de sécurité sociale et autres, seront examinés prochainement. Rappelons que la radio rurale congolaise emploie également des journalistes professionnels. À en croire ces derniers, ils feront prochainement face au ministère de la Communication afin d'évoquer la situation de leur intégration. Car, disent-ils, nombreux d'entre eux ont déjà plus d'une dizaine d'années de service sans avancement ni sécurité sociale. Affaire à suivre! Parfait Wilfried Douniama

e-Noire, ci-dessous le programme.



Des formations pour booster votre carrière! A Brazzaville et à Pointe-Noire, ci-dessous le programme. Contactez- nous aux coordonnées suivantes: Tél. 06 913 81 45 | 06 859 76 20-Email: inscription@iprc-training.org|gky@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
Techniques et méthodes pour mieux superviser et contrôler les activités d'une équipe	03 jours	22-24 février
Indicateurs de performance et système de suivi et évaluation axé sur les résultats	05 jours	22-26 février
Renforcement des capacités des organisations de base à travers l'auto-évaluation assistées	05 jours	22-26 février
Gestion et fiscalité de la paie	03 jours	22-24 février
Gestion des délais dans l'exécution des marchés publics : Elaboration et suivi du plan de passation des marchés	05 jours	22-26 février
Techniques de rédaction administrative	04 jours	23-26 février
Les procédures de passation des marchés publics des collectivités locales	05 jours	22-26 février

6 | SOCIÉTÉ LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE N° 2546 lundi 29 février 2016

JEUNESSE

Anatole Collinet Makosso pour une appropriation des mécanismes de la nouvelle République

Le ministre de l'Enseignement primaire et secondaire, de la jeunesse et de l'éducation civique, Anatole Collinet Makosso a invité le 27 février, les jeunes Congolais à s'approprier des mécanismes de la nouvelle République.

L'invite a été faite dans une déclaration rendue publique en prélude à la célébration de la journée nationale de la jeunesse le 28 février. Cette année, le thème retenu est « jeunesse et nouvelle République ».

En effet, le ministre a interpellé la conscience des jeunes, rappelé les multiples réalisations du gouvernement en leur faveur avant de les inviter à adopter un comportement responsable en cette période électorale.

Pour lui, les jeunes doivent s'affirmer dans les actions unitaires et concertées susceptibles de favoriser un développement équilibré et durable pour le pays. « La nouvelle République doit être intériorisée par les jeunes car leur sens de responsabilité, l'expression de leur maturité et de leur volonté à consolider notre jeune démocratie sont ici sollicités. Les jeunes doivent apprendre à connaitre les règles et les principes démocratiques sur lesquels la République repose désormais », a-t-il indiqué. Les réalisations du gouvernement en leur faveur ajoute-t-il, sont multiples. Parmi celles-ci, l'on peut noter le programme Eau pour tous, avec des



Le ministre Anatole Collinet Makosso rendant la déclaration (crédit-Adiac)

forages dans les villages, la construction des hôpitaux généraux dans tous les départements, la construction de l'université technologique d'Afrique centrale et bien d'autres.

Le ministre a en outre invité la couche juvénile à être le moteur de leur vie. « Nous vous appelons aussi, vous jeunes, à être plus que jamais les maitres de votre destin, et de celui de nos concitoyens. Votre poids démographique doit correspondre à votre poids économique sur l'échiquier national pour qu'enfin, notre pays puisse tirer les dividendes démographiques liés à ce développement exponentiel de notre jeunesse ».

Lydie Gisèle Oko

INCENDIE À BRAZZAVILLE

Une partie du dépôt de Congo-Métal prend feu

La scène se passe au contre-rail de la gare de Brazzaville, le samedi 27 février 2016. Il est 10h 15 lorsque brusquement une grande fumée apparait, accompagnée des flammes. Tout le monde s'étonne et la panique s'installe. Les commerçants de toute nationalité qui exercent aux alentours vont et reviennent dans tous les sens.



Une partie du dépôt de Congo-Métal en feu

Les minutes s'égrènent et l'incendie provoqué par le groupe électrogène de l'établissement Congo Métal prend de l'ampleur. Après un moment d'hésitation, le courage a pris le dessus sur la peur. De l'eau, et du sable sont jetés à la sauvette sur les flammes qui, elles ne cessaient de monter, au point de menacer l'immeuble en étage tout à côté. L'eau et le sable que déversaient à flot les jeunes employés de Congo- Métal et autres curieux de passage, n'ont pas pu contenir la furie de l'incendie.

Heureusement, cette fois, les Sapeurs-pompiers n'ont pas fait le médecin après la mort. C'est en tout cas, à environ 20 mn du déclenchement de l'incendie que les soldats du feu sont arrivés sur les lieux au grand plaisir des commerçants libanais propriétaires de Congo-Métal. Les pompiers ont réussi en moins de temps à contenir l'incendie qui a, malgré tout causé, quelques dégâts maté-

Des rouleaux de tôles métalliques et de tôles bac ainsi qu'un groupe électrogène de plus de 100 KVA ont été réduits en cendre, a- t-on constaté. L'origine du feu reste à ce jour inconnu.

Jean Kodila

VIE ASSOCIATIVE

La JCI redynamise ses instances

Les membres M'foa la verte de la jeune chambre internationale (JCI) ont lancé vendredi dernier leurs activités 2016, et à cette occasion Lionel Loembet a été investi nouveau président de cette plate-forme affiliée à l'Organisation des Nations unies (ONU).

La JCI dont la vision est d'être le principal réseau mondial des jeunes citoyens actifs, a pour mission d'offrir à cette catégorie sociale des opportunités de développement qui lui permettront de créer Reconnue par les agences du système des Nations unies, la JCI est engagée à contribuer au Congo, à travers ses initiatives privées, à la réalisation des nouveaux Objectifs du développement durable (ODD) comme ce fut le cas pour les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Les nouveaux acteurs de la JCI doivent s'approprier des 17 ODD et leurs 169 cibles afin d'impacter sur la communauté, a invité un des formateurs du groupe, Simplice Mounianga. « Le temps est à l'action pour le bénéfice de notre communauté »,



Le nouveau président Lionel Loembet, chaine au cou entouré des siens

des changements. Le nouveau leader Loembet reconnait le poids de la charge qui vient de lui être confiée. « C'est une tâche très exaltante parce qu'elle me permet de prouver ce que je peux apporter pour le bien-être de la communauté », a confié Lionel Loembet dans sa première déclaration.

Durant son mandat, a-t-il promis, le bureau local de la JCI M'foa verte va tenter redynamiser sa structure et s'ouvrir davantage aux nouveaux adhérents, pour permettre à l'ONG de réaliser ses projets de développement. « Cette année, nous mettrons en œuvre deux projets phares: la deuxième phase du projet "arbre à lire" axé sur l'éducation des jeunes en leur suscitant l'envie de la lecture. Le second concerne la formation axée sur l'entreprenariat jeune », a dévoilé le nouveau président, expliquant que le deuxième projet vise à inciter les jeunes de la ville capitale à l'esprit d'entreprendre, à se prendre en charge et à créer des emplois et richesses. a confirmé le nouveau président, ajoutant qu'il militera aussi pour la protection de l'environnement.

Le bureau local M'foa verte de la JCI devra également mettre de l'ordre dans ses rangs. « Nous devrions éviter des querelles inutiles », a conseillé la présidente sortante, Belkis Massamba, invitant son successeur au strict respect des textes régissant l'association. Même son de cloche du côté du président national de la JCI, Medi Amona, exhortant ses amis à la discipline.

Implantée au Congo depuis les années 90, la JCI est une fédération mondiale de 200.000 jeunes citoyens actifs, âgés de 18 à 40 ans, répartis en près de 5 000 communautés dans plus de 112 pays à travers le monde. La JCI est présente notamment au sein de l'UNESCO, de l'UNICEF, de la Chambre de commerce internationale, de CARE(Cooperative for American Remittances to Europe à la création de l'association en 1945)...

Fiacre Kombo

VIE ASSOCIATIVE

La Fondation Perspectives d'avenir soutient les projets d'une dizaine de jeunes congolais

À l'issue du premier dialogue sur l'entreprenariat des jeunes organisé du 22 au 24 février à l'hôtel Ledger de Brazzaville, près de dix projets ont été retenus, impliquant d'une part, plus de cinq cents jeunes congolais, dirigeants des très petites entreprises (TPE), porteurs de projets de création d'entreprises et étudiants, venus de l'université Marien-Ngouabi ainsi que des établissements d'enseignements supérieurs de la ville de Brazzaville.

Ces projets portent sur les NTIC - création des logiciels; deux à trois projets centrés sur l'agropastoral; et une crèche des enfants dans la Sangha, etc.

L'objectif de cette activité qui se renouvellera chaque année est de sensibiliser les jeunes porteurs de projets aux réalités, opportunités et défis de l'entreprenariat afin de les rendre à même de mieux profiter du Fonds « Télama » mis en place par la Fondation Prespectives d'Avenir.

Plateforme d'échange entre les jeunes, les praticiens et les experts de l'entreprenariat, ces dialogues visent à éperonner le développement de la créativité entrepreneuriale des jeunes congolais, favoriser une meilleure compréhension du procédé de la démarche de création d'entreprises par les jeunes, renforcer les capacités en élaboration et mise en œuvre des projets, mettre en lumière de modèles des jeunes promoteurs d'entreprises, et encourager l'appropriation du Programme d'aide à l'entreprenariat et d'accompagnement et aux microentreprises (PAEM) de cette fondation.

Les facilitateurs du dialogue avaient axé leurs communications sur la méthodologie permettant de passer de l'idée à la mise en œuvre effective du projet, les mécanismes d'accompagnement à la création d'entreprises et le PAEM.

Aujourd'hui, les Congolais désireux de s'installer à leur propre compte citent la faible réactivité des banquiers et les lourdeurs de l'administration comme leurs principaux freins. Si la libéralisation de l'économie a favorisé le secteur privé, l'esprit et la capacité d'entreprendre demeurent encore faibles notamment au niveau de la ieunesse.

À cet effet, la Fondation Pers-

pectives d'Avenir par ses actions entend former les jeunes dans différents domaines afin qu'ils acquièrent des aptitudes professionnelles pour être capable de soutenir le processus de construction de l'émergence du Congo. Il s'agit de promouvoir une jeunesse bien formée et qualifiée

Rappelons que dans le souci de permettre à la jeunesse congolaise de profiter d'échanges d'expériences avec d'autres pays, et sur invitation de la fondation Perspectives d'Avenir, le dialogue a bénéficié de la participation d'éminentes personnalités venues de la Côte-d'Ivoire, du Sénégal, du Bénin, du Maroc et de la France.

Des représentants des administrations publiques en charge des petites et moyennes entreprises et de l'artisanat, des enseignants chercheurs de l'université Marien-Ngouabi et d'autres instituts privés, des spécialistes de la question de l'entreprenariat juvénile, des dirigeants de PME et des grandes entreprises congolaises ont aussi pris part à cette rencontre.

Guillaume Ondzé

DÉCOUVERTE

Le jeune libyen Nuri Farg Fanas sillonne les pays africains à pied pour prêcher la paix

Son obsession, parcourir l'Afrique profonde afin de découvrir les richesses cachées du continent. En séjour depuis quelques jours à Brazzaville en provenance du Gabon, le jeune libyen, Nuri Farg Fanas, invite les jeunes congolais à croire en eux-mêmes, à rejeter l'idée de migrer en Europe, et à abandonner les antivaleurs pour une Afrique prospère et en paix.

Le Libyen originaire de Bengazi (une ville à l'est de la Libye) a commencé son aventure depuis 2005. Malgré les quelques difficultés liées aux traversées de certaines frontières, il a réussi durant les dix dernières années à parcourir tout le Maghreb, le grand sahel, la corne de l'Afrique et la partie australe, a-t-il expliqué, indiquant avoir traversé les régions dites à risque. « On nousdit par exemple que le Sahel depuis la Mauritanie jusqu'en Somalie en passant par le Mali, Niger, Nigéria, Tchad, Soudan-, est une région exposée au terrorisme et aux trafiquants. Ce n'est pas vrai », a contesté Nuri Farg avant d'ajouter « si j'ai réussi à sillonner toute cette partie de l'Afrique, c'est qu'elle n'est pas ce que racontent les médias occidentaux ».

Pour le membre de l'Organisation des explorateurs libyens (OEL), les jeunes africains qui parti-



cipent déjà au développement du contient, doivent doubler d'efforts pour faire réellement de l'Afrique « un contient d'avenir ». Sa déscente en Afrique centrale ayant débuté l'an dernier, lui a permis de toucher les réalités de cette partie du continent. La République du Congo et les autres pays de la sous-région doivent favoriser l'esprit d'intégration, en facilitant la circulation des biens et des personnes, recommande le visiteur.

Au sujet de son pays plongé dans le chaos depuis la chute de Mouammar Kadhafi en 2011, l'activiste fustige les médias étrangers. « Les atrocités, la violence ne font pas partie de la culture libyenne, ni même de la culture africaine. Ce sont des étrangers venus d'ailleurs qui sévissent et sèment de la désolation dans ce pays», a déclaré Nuri Farg Fa-

nas estimant que seul la voie du dialogue pourrait emmener les frères ennemis libyens à enterrer la hâche de guerre. Il rejette, par ailleurs, les discours visant à promouvoir le terrorisme et l'islamisation, car « en parlant des terroristes et des anti- valeurs, nous faisons leur propagande », a-t-il dit, exhortant les pouvoirs

publics africains à mettre l'accent sur l'éducation des jeunes.

Après avoir visité une bonne partie du contient, l'explorateur se dit surpris de voir des milliers de jeunes quittant leurs pays dans l'espoir d'une vie meilleure en Europe. D'après les récentes informations, plus de huit cents mille (800.000) à un million (1.000.000) de migrants se trouvent en Libye dans l'espoir de traverser la Méditerranée. Plusieurs naufrages tragiques ont choqué l'opinion, dont celui en avril 2015 d'un chalutier qui avait fait huit cents(800) morts. Pour le jeune activiste, la Libye ne doit pas être un pays de transit pour les migrants à destination de l'Europe, « mais un pays où il fait beau vivre, un pays d'intégration africaine », a-t-il conclu.

Fiacre Kombo

RELIGION

Quelque 2000 personnes ont pris part à une marche pour la paix à Brazzaville

Quelque 2000 personnes ont pris part à une marche pour la paix organisée dans les rues de Brazzaville à l'initiative de la Convention des femmes bâtisseuses en collaboration avec l'Eglise, corps de Christ, et du Secrétariat chargé des affaires religieuses au Conseil national de la jeunesse soutenu par la première dame, l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso.

L'objectif de cette manifestation, était d'implorer la grâce de Dieu pour la nation, d'éclairer la paix et d'apporter la stabilité dans le pays

La marche a démarré au rondpoint Poto-Poto et a pris la direction du boulevard Alfred Raoul. Les manifestants étaient porteurs de pancartes sur lesquelles étaient écrits des versets bibliques ; de banderoles sur lesquelles étaient également écrits « Carnaval Congo pour Christ ». La manifestation a duré près de deux heures. La place du boulevard était aménagée comme pour toutes les grandes cérémonies et les premiers rangs étaient réservés aux responsables des églises et l'épouse du chef de l'Etat Antoinette Sassou N-Guesso, le tout agrémenté par la fanfare Kimbanguiste. Madame l'épouse du chef de l'Etat a rassuré les Congolais au sujet de la période électorale et elle a souhaité bonne course à tous les candidats.

Le deuxième temps fort était marqué par une prière pour la nation, dite par Fr Rufin Sondjo de l'église Manahim.

Guillaume Ondzé

L'Italie sous la menace djihadiste

La péninsule n'a pas été touchée par des attentats, mais les services spécialisés estiment que cela n'arrive pas qu'aux autres. En Italie, on estime que des attentats djihadistes de l'ampleur de ceux qui ont frappé la France en janvier et en novembre de l'an dernier ne sont pas à exclure.

L'Italie participe aux efforts pour contrer l'expansion de l'organisation de l'Etat islamique en Irak et en Syrie ; elle se solidarise avec toutes les mesures occidentales visant à éradiquer le djihadisme. Qui plus est, le pays se distingue par une proximité géographique et historique avec la Libye devenue terre d'implantation des fondamentalistes: tout, donc, concourt pour que la péninsule soit dans les visées des islamistes. Il y a deux semaines, le Premier ministre français, Manuel Valls, estimait que l'Europe devait s'attendre à d'autres attentats djihadistes d'ampleur. La question dès lors n'est pas de savoir si, mais où et quand cela surviendra. L'Italie n'entend négliger aucune mesure de prévention. Elle vient ainsi d'annoncer l'arrestation à Mestre, près de Venise, d'un Macédonien. Il était chargé par un imam bosniaque de recruter de futurs combattants, les fameux « foreign fighters »; ces étrangers combattant dans les rangs de l'Etat islamique en Irak ou en Syrie.

Les services spécialisés indiquent avoir conclu que l'homme était chargé de « vérifier » sur le territoire italien que la future recrue était idoine à l'emploi qu'un imam résidant en Bosnie se chargeait de lui désigner après radicalisation et après « passage vers les théâtres de guerre moyen-orientaux », ou en Libye. Cette chaîne de conditionnement s'est enraillée lorsque les enquêteurs ont mis la main sur l'engrenage: Rome croise donc les doigts et espère qu'il en sera toujours ainsi. D'autant que la même enquête a permis de déterminer que trois autres combattants, macédoniens et bosniaques, ont déjà quitté l'Italie pour la Syrie et pourraient donc revenir plus dangereux que jamais.

A plusieurs reprises ces dernières semaines, l'État islamique a menacé l'Italie « la croisée » de ses foudres et de marcher « sur Rome et sur le Vatican » si le pays entrait dans une coalition partant bombarder la Libye. Or, des indiscrétions de presse laissent entendre que c'est désormais chose faite : l'Italie aurait déjà, présents en Libye, des éléments de son bataillon « Folgore » chargés de la lutte antiterroriste. Et la semaine dernière, le pays a officiellement autorisé l'armée américaine à faire décoller des drones de sa base militaire de Sigonella, en Sicile, pour aller bombarder des objectifs ciblés de l'État islamique en Libye. En décembre, l'Italie avait déjà expulsé des Bosniaques candidats au djihad.

Tous les ingrédients, affirment les observateurs, sont désormais réunis pour aller titiller l'Etat islamique en Libye, un pays qui n'est distant que de 300 km des côtes européennes, italiennes. D'autant que, toujours dans le courant de la semaine, la presse française a fait. elle aussi, mention de la présence de forces spéciales françaises en Libye où elles se seraient déjà distinguées par un discret travail de coordination ayant notamment permis le bombardement d'un premier camp d'entraînement dilhadiste par l'armée américaine. près de Tripoli. La guerre qui ne dit pas son nom positionne tous les éléments de son déroulement.

Lucien Mpama

Trophées des Médias Africains

Communiqué

Le Président du Réseau panafricain des journalistes, Président des Trophées des Médias africains, Adrien Wayi Lewy annonce le report de la prestigieuse soirée de remise de prix aux meilleurs professionnels des médias africains prévue le vendredi 26 février 2016. De nouvelles

dates vous seront communiquées après l'élection présidentielle du 20 mars 2016. Le président des Trophées des médias africains présente ses excuses aux confrères du continent africains et aux distingués invités pour ce désagrément indépendant de sa très bonne volonté.

CARNET DU JOUR

ANNONCE

Pour vos campagnes concernant l'élection présidentielle, la société LITCOM met a votre disposition l'installation et vente station radio FM notre matériel de communication couvre un rayon 200kms

Contact:

Tél 0033619459215 00242066416511

Mail:hrame.louzol@gmail.com

INDUSTRIE:

Un nouveau souffle au Congo pour l'aliment de base : la Farine

Lancement très prochainement d'une minoterie d'une capacité de 500 tonnes par jour par la Société CONGO FOODS basée dans le KOUILOU Zone Industrielle VINDOULOU.

CRGM-CIM2E

Première conférence internationale sur « les Matériaux, l'Environnement et l'Entreprenariat

Le président du Comité d'organisation informe les participants à la première conférence internationale sur « les Matériaux, l'Environnement et l'Entreprenariat » (CIM2E), que dans le souci de garantir une participation effective du Comité scientifique international que les dites assises sont repoussées à une date ultérieure.

Pour de plus amples informations: www.cim2e.org.

Fait à Brazzaville, le 23 fevrier 2016 Le président du comité d'organisation Hilaire Elenga

LE SANDWICH SNACK BAR RESTAURANT

SITUE AU 24 AVENUE RAYMOND PAILLET EGLISE EVANGELIQUE DU CONGO PAROISSE MVOUMVOU OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI DE 7H à 21H LE DIMANCHE DE 8H à 14h

Email:sandwichcongo@gmail.com FACEBOOK:sandwichcongo@gmail.com

TEL: 00 242 05 315 84 84



NÉCROLOGIE

Les enfants Olombi, Okoue-Olombi Raphaël, Maître Olombi Jean-Claude, Endamba Olombi Gertrude, Olombi Edwige, Olombi Patrice et Raphaël Odjoli ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur père et frère Olombi Jean, survenu le 20 février 2016 à Brazzaville.

La veillée se tient au n°75, rue Lampama à Talangaï Brazzaville.

La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.

IN MEMORIAM

27 février 2001-27 février 2016. Cela fait 15 ans que disparaissait notre père, Faustin Ebangué. A l'occasion de ce triste anniversaire sa fille Adelaïde Hélène Victoire Ebangué, prie tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour lui. Ton distingue amour, ta disponibilité pour les autres et ton sacrifice pour nous restera à jamais graver dans nos cœurs. Papa que ton âme repose en paix.



27 février 2015-27 février 2016 (an):

Jour pour jour voici un (1) an, il a plu au Tout-Puissant de rappeler à lui sa servante Elodie Jeanne Iloki (Mme le Maire » pour certains et « Mama-Mama » pour les descendants Ikolobongo

Omolo.

«Mama-mama» tu as été arrachée à notre affection. Le temps qui passe n'a pas pu effacer la douleur de la séparation prématurée ni combler le vide laissé par ta disparition. Ton souvenir demeure impérissable. En ce jour commémoratif, les enfants, nièces, petits fils et petites filles de la famille lkolobongo Omolo, prient tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire.

Que tu reposes dans la maison de ton père céleste est si forte qu'elle demeure la source intarissable de notre réconfort permanent.

Mama-Mama, tu as été pour moi : une mère, une amie, une confidente, une conseillère bref les mots

me manquent MAMAN. L'Eternel nous l'avait donné pour la joie et l'a rappelée pour sa grande gloire.

Mama-Mama, nous ne t'oublieront jamais. Ta cadette

INTERNATIONAL | 9 N° 2546 lundi 29 février 2016 LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

FRANCE

41^e édition des César, une femme noire récompensée

Pour la première fois depuis la création des César en 1976, l'édition de 2016 a récompensé Zita Hanrot, actrice noire

Vendredi 26 février, Zita Hanrot, 26 ans, née d'une mère jamaïcaine et d'un père français, a reçu le César du meilleur espoir féminin pour son rôle dans le film « Fatima », de Philippe Faucon. Ce portrait touchant d'une femme de ménage maghrébine qui élève seule ses deux filles est le thème du film qui a obtenu vendredi le César du meilleur film, la plus prestigieuse récompense du cinéma français.

Jusqu'ici, le palmarès des César s'était surtout distingué par son entre soi ignorant la diversité. Ainsi, de 1976 à 2000, en appui des statistiques tenues par le Conseil représentatif des associations noires, on ne compte parmi les nominés ou récompensés aucun acteur issu de la diversité. Mais à partir du début

des années 2000, les choses ont commencé à évoluer doucement pour la diversité dans son ensemble, quoique très peu pour les acteurs noirs, et encore moins pour les actrices noires. En ce sens, ce prix attribué à Zita Hanrot constitue véritablement une première historique. Le film de Philippe Faucon est l'un de ceux qui illustrent la diversité parmi les œuvres qui étaient en lice cette année pour les plus prestigieuses récompenses du cinéma français aux

« Les Maghrébines, les immigrées qui ne parlent pas bien le français souffrent parce qu'elles n'arrivent pas à parler avec leurs enfants qui sont nés en France ou avec leurs copains », soulignait Soria Zeroual pressentie, avant la cérémonie, pour le César de la meilleure actrice.

En marge de ces réjouissances, gardons en mémoire, la polémique suscitée par le manque



Zita Hanrot César du meilleur espoir féminin. Crédit photo : AFP

de diversité lors de l'attribution des récompenses aux Oscar et aux César. Les tendances commencent à bouger et les Noirs sont récompensés.

Il y a eu plus récemment Omar Sv dans les Intouchables en 2012. Aux Etats Unis, la sculpturale Lupita Nyong'o, mexicaine kényane, dans le film « Twelve years a slave », s'était vu attribuer un Oscar de la meilleure actrice dans un second rôle. Une récompense qu'aurait pu mériter l'actrice congolaise Laurentine Milebo qui nous a quittés l'année dernière.

La prise en compte de la diversité a ravi la vedette aux cérémonies des César en France et des Oscars à Hollywood. Les acteurs issus de minorités à l'étranger exigent désormais une meilleure reconnaissance de leurs divers rôles et servir d'exemples à la jeunesse du continent africain dont ils sont souvent originaires.

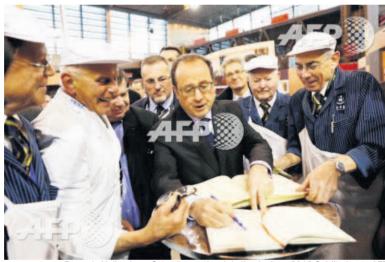
Antoine Daniel Kongo

Salon international de l'agriculture 2016

Comme le veut la tradition, le président de la République française, François Hollande, a inauguré le salon, le samedi 27 février dès l'aube

Le Salon international de l'agriculture a ouvert ses portes au public, le samedi 27 février, et se tiendra jusqu'au dimanche, 6 mars 2016 à Paris expo Porte de Versailles, sur le thème: « Agriculture et Alimentation Citoyennes ».

Pour la 53^e édition de l'univers des élevages et de ses filières, le public retrouvera: bovins, ovins, porcins, volailles, ... bref, les productions des régions et du monde. De stand en stand, les acteurs du monde agricole seront là, chacun pour présenter les facettes du sec-



François Hollande au Salon International de l'agriculture 2016 Crédit photo : AFF

teur en pleine mutation. Au gré des visites, le salon offre aussi des parcours insolites auprès

de 1050 exposants des métiers des produits gastronomiques.

Antoine Daniel Kongo

La France assouplit les droits des étudiants étrangers

Désormais, le code des étrangers en France permet à tout étudiant étranger titulaire d'un master ou plus, d'obtenir une Autorisation provisoire de séjour (APS) valable 12 mois non renouvelable

Avec cette APS, l'étudiant pourra occuper un ou plusieurs emplois en relation avec sa formation. Après 12 mois d'APS, l'étudiant étranger disposant d'un contrat de travail ou dune promesse d'embauche avec un niveau de salaire requis, peut obtenir un titre de séjour sans que la situation de l'emploi en France lui soit opposable.

Pour la plupart des étudiants africains diplômés en France, la procédure du changement de statut a toujours été un parcours du combattant. La loi du 18 février 2016 sur le droit des étrangers leur apporte 3 bonnes nouvelles.

de salaire nécessaire pour un changement de statut sera modulable en fonction du domaine professionnel concerné.

La deuxième : Dorénavant, l'APS n'est plus délivrée qu'à l'étudiant étranger diplômé qui souhaite compléter sa formation par une première expérience professionnelle en France. L'étudiant étranger peut l'obtenir juste avec un projet de création d'entreprise dans son domaine de formation.

La troisième : Les possibilités offertes à l'étudiant étranger pour changer de statut sont plus importantes avec la nouvelle loi. L'étudiant étranger peut changer de statut et obtenir une carte de séjour pluriannuelle d'une durée égale au temps restant à courir pour achever son

cycle d'études. En plus de cette pos-La première : Dorénavant, le seuil sibilité de changer de statut pour l'exercice d'une activité salariée, la loi formalise la possibilité pour l'étudiant étranger de changer de statut par l'obtention d'une carte de séjour « commerçant », « industriel » ou « artisan », s'il est titulaire d'un master et exerce une activité commerciale, industrielle ou artisanale économiquement viable.

Mieux, à la fin de l'APS, si l'étudiant étranger justifie avoir créé une entreprise viable lui offrant des moyens de subsistance suffisants, il peut prétendre à une carte de séjour « entrepreneur/profession libérale ». Mieux encore, si son projet économique présente un réel intérêt, il peut prétendre à la carte « Passeport talent » qui accorde beaucoup

d'avantages.

Noël Ndong

BRÈVES

Libye : Jean-Yves Le Drian en colère

La publication d'un article dans le Monde, affirmant la présence d'éléments français opérant dans l'est de la Libye n'a pas été appréciée par le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian.

On apprend que Jean-Yves Le Drian vient de confier « une enquête pour compromission du secret de la défense nationale à la Direction de la protection et de la sécurité de la défense (DPSD », comme prévu par l'article 413-10 du code pénal. Il vise les sources du quotidien Le Monde, dont l'infraction est passible de 3 ans et de 45000 euros d'amende.

L'information a été confirmée par le cabinet de Jean-Yves Le Drian.

Barkhane: la France à la recherche d'un opérateur au Mali

L'Opération Barkhane serait à la recherche d'un opérateur capable de déployer un hélicoptère de type Puma à Gao au Mali,

L'appareil en question pourra évoluer à partir de la base française vers le sud (jusqu'à Niamey au Niger), et vers le Nord (Kidal, Tessalit) et le nord-ouest (Tombouctou). Le premier marché est prévu pour une durée de 6 mois reconductible deux fois.

Exercice Flintlock2016 au Sénégal

Le Sénégal accueille l'exercice militaire Flintlock à Thiès. La presse a été confiée pour observer l'exercice, notamment la prise d'assaut d'un bâtiment

Depuis le 8 février, des unités militaires sénégalaises accueillent des Forces d'opérations spéciales de pays européens et nord-américains pour une formation commune avec des soldats de nations africaines.

Les activités de formation de Flintlock visent à accroître la sureté et la sécurité en Afrique de l'Ouest, la promotion de l'échange multilatéral des informations et le développement de l'interopérabilité entre les nations participantes. Flintlock est un exercice de formation annuel et a été tenu en 2015 au Tchad. Celui de cette année devrait être le plus grand exercice Flintlock jamais organisé pour la formation militaire coopérative.

Centrafrique : Catherine Samba-Panza, honorée du titre de Docteur honoris Causa

Le Conseil de l'Université de Bangui a décidé de décerner le titre de Docteur honoris causa à la présidente de la République centrafricaine, Catherine Samba-Panza, qui finit dans un mois son mandat à la tête de la transition, a annoncé le Pr Abdoulaye Sepou, recteur de l'université de Bangui.

N.Nd.

RDC: HRW appelle les autorités à «mettre fin à la répression» envers les opposants

À 10 mois de la date prévue de la présidentielle, l'organisation américaine des droits de l'Homme, Human Rights Watch (HRW), accuse les autorités de la République démocratique du Congo d'avoir « arrêté de façon arbitraire » à Goma et à Kinshasa neuf jeunes en marge de la journée « ville morte », organisée le 16 février par les opposants à un troisième mandat du président Joseph Kabila. Les trois jeunes arrêtés à Kinshasa ont été placés sous mandat d'arrêt provisoire et les six activistes poursuivis à Goma font l'objet d'un procès ouvert le 18 février, accusés d'association de malfaiteurs et tentative d'incitation à la révolte, «des chefs d'accusation qui semblent être politiquement motivés», selon HRW. «Manifester pacifiquement n'est pas un crime, et les autorités congolaises devraient immédiatement libérer toutes les personnes injustement arrêtées ou détenues sous des accusations fallacieuses», communiqué HRW.

Ban Ki-Moon en visite en RDC

Après Goma (Nord-Kivu, RDC) et Bujumbura (Burundi), le secrétaire général des Nations unies Ban Ki-moon a visité pendant quelques heures mardi à Kichanga un camp de déplacés abritant près de 15 000 personnes. De retour de Kitchanga, le secrétaire général de l'ONU a rencontré à Goma le chirurgien congolais Denis Mukwege connu pour son combat en faveur des femmes violées dans l'est de la RDC. M. Ban Ki-moon est arrivé à Kinshasa à 17H50 et a été accueilli par le ministre congolais des Affaires étrangères, Raymond Tshibanda. Il a ouvert la Conférence sur les investissements du secteur privé (CISP) pour la région des Grands Lacs, qui a pour but de stimuler l'investissement privé pour asseoir la paix dans cette région en crise depuis plus de vingt ans.

Vaccination : l'OMS reconnaît les efforts du Continent

L'Organisation Mondiale de la Santé reconnait que l'accès à la vaccination s'est amélioré depuis plusieurs années en Afrique mais rapporte que 20% d'enfants ne sont toujours pas immunisés. Ces notes ont été rassemblées dans le rapport «Tenir la promesse: assurer la vaccination pour tous en Afrique», publié à mi-parcours de la mise en oeuvre de la Décennie de la vaccination, un programme de la communauté sanitaire mondiale qui a pour but d'étendre l'accès aux vaccins et aux services de vaccination à tous les individus d'ici 2020. L'organisation de l'ONU note également que «les efforts visant à accroître la couverture vaccinale ont ralenti à travers le continent», où des «engagements supplémentaires sont donc nécessaires». Une Conférence interministérielle sur l'immunisation en Afrique, a lieu mercredi et jeudi prochains à Addis Abeba.

Le monde comptait 3,2 milliards d'Internautes fin 2015

Selon une étude publiée par Facebook, 200 millions de personnes ont gagné accès à Internet l'an dernier grâce à «des données plus abordables et une augmentation des revenus mondiaux». Le rapport estime qu'améliorer l'accès à internet est «un défi majeur, qui va demander la coopération de nombreuses parties à travers de l'innovation et de l'investissement», évaluant que faute de changements significatif dans les tendances actuelles, plus de 3 milliards de personnes seront toujours hors ligne en 2020. Bolloré épinglé par Greenpeace à propos des activités d'exploitation d'huile de palme. Greenpeace publie un rapport s'intéressant aux plantations de palmiers à huile et d'hévéa exploitées en grand partie par la Socfin, holding luxembourgeoise détenue à 39% par le groupe français Bolloré et qui refuse de prendre des engagements de protection des forêts. L'ONG de protection de l'environnement dénonce la déforestation massive au détriment de l'écosystème présent. Interrogé par l'AFP, Bolloré a souligné n'être «qu'un actionnaire du Groupe Socfin, contrôlé majoritairement et dirigé par la famille belge Fabri, propriétaire de plantations d'hévéas et de palmiers à huile en Afrique et en Asie». «Il ne peut donc pas être directement tenu pour responsable des actions ou des décisions prises par Socfin». Selon Greenpeace, la Socfin est présente dans huit pays d'Afrique centrale et de l'Ouest dont la RDC, et ses concessions en Afrique «couvriraient plus de 325.000 hectares», dont 50.000 plantés d'hévéas et 80.000 de palmiers à huile, ce qui ne représente que 40% de leur surface totale.

 $Morgane\ de\ Cap\`ele\ avec\ AFP$

VOTRE COURANT N'EST PAS STABLE ? NOUS AVONS LA SOLUTION POUR VOUS !!!



AVEC LA NOUVELLE TECHNOLOGIE DES RÉGULATEURS ATELEC (100% CUIVRE), SÉCURISEZ VOTRE MATÉRIEL.

Disponible chez BUROTOP IRIS

4 Avenue FOCH - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60 Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56



AIRFRANCE /

AU DÉPART DE BRAZZAVILLE

PARIS

À PARTIR DE

583 800 FCFA

AIRFRANCE, KLM WWW.AIRFRANCE.CG

Tarif aller/retour, disponible jusqu'au 17/12/2015, toutes taxes comprises et hors frais de service en date du 02/10/2015. Envolez-vous jusqu'au 17/12/2015, pour un séjour de 7 jours à 12 mois. Offre soumise à conditions et modifiable sans préavis. Renseignez-vous auprès d'Air France au 05 531 21 51 ou 22 281 27 19 ou de votre agence de voyages ou sur www.airfrance.cg

N° 2546 lundi 29 février 2016 LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE CULTURE/SPORTS | 11

CHRONIQUE

La Paix à travers la musique et l'écriture!

a définition triviale de la paix c'est l'absence de guerre, mais il faut sans doute aller plus loin dans cette définition car si la paix constitue en soi un idéal pour tous et un but ultime à atteindre elle correspond aussi à un idéal social et politique.

Sociologiquement, elle désigne l'entente amicale des composantes d'une société, pas nécessairement l'absence de conflit, mais la résolution calme et mesurée de toute difficulté inhérente à la vie en communauté, principalement par le dialogue, en ce sens, est-elle devenue l'objectif de nombreux hommes et organisations comme l'ONU.

Psychologiquement elle illustre l'état d'un esprit placide et serein et, est donc souhaitée pour soi-même et éventuellement pour les autres, au point de devenir un idéal ou un but de vie.

La culture est l'expression humaine la plus universelle qui permet de transcender les barrières issues de la diversité et de rassembler les peuples ainsi, certains de ses vecteurs principaux tels l'écriture et la musique ont-ils un rôle primordial pour déliver le message de la paix.

Par l'écriture et notamment l'architecture, le Mur pour la Paix érigé il y a treize ans sur le champ de Mars à Paris et inspiré du Mur des Lamentations de Jérusalem, témoigne abondamment de l'importance d'avoir un monument dédié à la paix. Le mot «paix» y est gravé dans 52 langues et dans 16 alphabets. Il s'est agi de célébrer le passage au deuxième millénaire.

« Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon nous allons mourir comme des idiots! » Martin Luther King.

De nombreux auteurs ont écrit sur le sujet à l'instar de Martin Luther King comme, henry Kissinger, Gandhi, Voltaire et le Dalaï Lama

Effectivement, l'invention de l'écriture a changé le monde à travers les hiéroglyphes, les pictogrammes... et, il y a 4 000 ans déjà, à l'époque sumérienne, les hommes inventaient le premier alphabet abstrait et de là, tout a été possible jusqu'à la signature des accords de paix entre les belligérants et ainsi, naquit la littérature. C'est peut-être ainsi que le monde est devenu un, car la communication était devenue possible.

Autre ville du monde, où un monument pour la paix est érigé au Japon, à Hiroshima, les Portes de la paix qui introduisent les visiteurs au mémorial d'Hiroshima où chaque année, des dizaines de milliers de visiteurs se photographient devant ces portails

illuminés avec le mot paix gravé.

Il ne faut cesser d'écrire la paix, la penser et la partager à travers le temps et l'espace en divers systèmes d'écriture, telles que l'écriture chinoise, latine, grecque, indienne, mongole, cherokee, braille... L'écriture du mot, en effet, est une manière de penser le concept qu'il recouvre, et invite au dialogue interculturel.

Quant à la musique ne dit-on pas qu'elle adoucit les mœurs, dans plusieurs cas comme celui du conflit israélo-palestinien, elle joue un double rôle vital pour la cohabitation des peuples, elle permet à ceux qui la pratiquent de s'éloigner du conflit et de sa violence, c'est un moyen d'évasion qui prend du sens en tant qu'instrument de paix dans sa dimension collective.

La musique devient alors un vecteur de dialogue, de rapprochement des peuples, et un outil efficace de promotion de la paix. Lors de la catastrophe du fespam en 2011, les artistes s'étaient rassemblés pour interpréter « Une rose pour mémoire » avec entre autres artistes Passi, Roga-Roga, Youssoufa, Oupta etc.. chanson en hommage aux victimes du Fespam 2011.

Pour que la paix et la non-violence soient possibles, il est donc nécessaire de mettre en place une culture de la paix et l'éducation représente cet instrument principal qui doit forger les valeurs, attitudes et comportements de l'homme. L'importance de l'inclusion de la musique dans l'éducation semble donc être un outil efficace pour développer une culture de la paix car elle transcende les cultures.

Il existe nombre de festivals promouvant la paix à travers la musique qui ont un impact direct sur les communautés. En effet, les personnes qui se rendent dans ces événements se retrouvent autour de la promotion d'un idéal de paix universelle et ce en partageant une expérience musicale qui dépasse les clivages culturels.

En conclusion, Il serait bien entendu naïf de penser que l'écriture et la musique constituent les solutions uniques pour parvenir à la paix dans le monde, mais il convient de reconnaître qu'elles peuvent affecter l'homme de manière efficace. Tantôt outils de communication de la culture, tantôt remèdes contre la souffrance autant que formes de divertissement qui, appréciées par des cultures différentes, peuvent être un instrument diplomatique non-politique. En ouvrant son esprit et son cœur aux nombreuses cultures du monde, il est possible de transformer ses instruments culturels, en instruments de paix.

 $Ferr\'eol\,Constant\,Patrick\,GASSACKYS$

DISTINCTION

Maha El-Khalil Chalabi nommée ambassadrice de bonne volonté de l'Unesco

La directrice générale de l'Unesco, Irina Bokova a nommé Maha El-Khalil Chalabi présidente de la Fondation Tyr, Maha El-Khalil Chalabi, Ambassadrice de bonne volonté de l'Unesco. Maha El-Khalil Chalabi est nommée en reconnaissance de son engagement en faveur de la « Ligue des Cités cananéennes, phéniciennes et puniques », notamment par le biais de l'Association internationale pour la sauvegarde de Tyr et de la Fondation Tyr, et de son dévouement aux idéaux de l'Organisation.

Originaire de Tyr, au Sud du Liban, Maha El-Khalil Chalabi a mené de nombreuses actions sociales et culturelles en faveur de la protection de sa ville natale, inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'unesco depuis 1984. Elle est notamment à l'initiative de la création d'un centre médico-social et du Festival international de Tyr. Elle a également fondé en 1980

et du Festival international de Tyr. Elle a également fondé en 1980 l'Association internationale pour la sauvegarde de Tyr, qui apporte son soutien à des programmes comme la Campagne internationale de l'Unesco en faveur de Tyr et ses environs. Elle est également à l'origine de la création de la Fondation Tyr qui prévoit notamment le développement d'un musée de la ville. En qualité d'Ambassadrice de bonne volonté de l'Unesco,

Maha El-Khalil Chalabi apportera son soutien à la « Ligue des cités cananéennes, phéniciennes et puniques » (LCCPP). Créée en 2009 par l'Association internationale pour la sauvegarde de Tyr et la Fondation Tyr, cette Ligue est constituée d'un réseau de villes et a pour but de renforcer la coopération et les échanges de compétences, d'expériences et de savoir-faire.

Les ambassadeurs de bonne volonté sont des personnalités qui mettent leur renommée au service des idéaux de l'Unesco. Nommés par l'Organisation, ils acceptent de mettre à contribution leurs talents et leur charisme pour sensibiliser l'opinion mondiale aux missions de l'Unesco.

Hermione Désirée Ngoma

CHAMPIONNAT DU MONDE DE TENNIS DE TABLE

Saka Suraju l'espoir des Diables rouges

Dans cette compétition qui se dispute du 28 février au 6 mars en Malaisie, le Congo comptera, sans nul doute, sur son pongiste le plus expérimenté Saka Suraju.

Avant d'effectuer le déplacement de Kuala Lumpur, ce joueur a validé sa qualification pour les Jeux Olympiques de Rio lors du tournoi des tops 16 meilleurs africains et qualificatif aux JO qui s'est disputé du 12 au 17 février au Soudan. Il avait atteint la finale. En Malaisie, c'est un autre challenge qui commence pour lui. Le Congo qui évoluera par équipes en troisième division a pour objectif de gagner deux ou quatre médailles. Un autre défi qui lui tient à cœur est celui de la montée en deuxième division.

« Il faut que nous fassions des efforts pour accéder à l'autre division. Parmi les compétiteurs, il y a Saka Suraju qui rentre du Soudan et qui s'est qualifié pour les Jeux Olympiques. Les gars se sont bien préparés. Il y a de l'espoir d'accéder en deuxième division », a commenté Francis Roland Kombo, le directeur technique de la Fédération congolaise de tennis de table, le 25 février avant le départ des Diables rouges. Il a, cependant, reconnu que, le plateau technique est



Saka Suraju (maillot bleu) affrontant un Ghanéen pendant les 11emes Jeux africains (Photo Adiac)

très élevé pour les Diables rouges. Mais un travail mental a été fait en amont en vue de surmonter les obstacles. « Ce qu'on a eu à préparer en dernier ressort, c'est le moral. Techniquement et tactiquement, je crois qu'ils sont au point », a-t-il rassuré

Le Congo rappelons-le, a effectué le déplacement de Kuala Lumpur avec six pongistes, dont trois en hommes et trois chez les dames. L'équipe masculine est composée de Saka Suraju, Christ Bienakiti et Michel Lingnadzi.

« Ce sera très difficile. Nous évoluerons en troisième division. Je suis avec Christ et Michel. Je crois qu'on va aller loin, même si c'est pour la première fois que nous jouerons ensemble. Mais on va essayer de donner le meilleur de nous-mêmes. De mon côté, je n'ai pas peur car je suis un habitué des compétitions de haut niveau », a déclaré Saka Suraju.

Chez les dames, l'apport de Han Xing est important. Han Xing et Hu Bin avaient déjà assuré leur qualification pour les JO pendant les Jeux africains de Brazzaville 2015. Le tournoi de Malaisie permettra à coup sûr à Han Xing de mieux affûter ses armes pour les JO de Rio. Elle fera équipe avec Onyinyechi et Tessia Ngamago. Cette dernière revient de la Likouala. Les Diables rouges avaient quitté Brazzaville le 25 février.

James Golden Eloué

DIABLES ROUGES

Pierre Lechantre débute sa tournée européenne en Angleterre

Après le stage des joueurs locaux à Brazzaville, le sélectionneur national est arrivé en France, jeudi, pour une tournée européenne. Comme il l'a annoncé, Pierre Lechantre souhaite solidifier le secteur défensif, mais ne se risquera pas pour autant à de grands changements pour les deux matchs face à la Zambie. En dehors de Clevid Dikamona, le samedi, il a d supervisé des joueurs déjà présents dans le groupe.

Entouré de son staff, à savoir le sélectionneur adjoint, Isaac N'Gata, Salomon Bambendzé et Fortuné Tabouna, membres de la cellule européenne mise en place par le MiFréjus-Saint-Raphaël (18 matchs de National en 2012/2013), Sedan (19 matchs de CFA 2 en 2013/2014) puis Le Poiré-sur-Vie (14 matchs de National et 3 de CFA 2 en 2014/2015).



Clevid Dikamona sera supervisé ce soir par Pierre Lechantre et son staff technique (droits réservés)

nistère des sports, Pierre Lechantre a débuté sa tournée européenne ce samedi par un voyage à Dagenham, où la lanterne rouge de Ligue Two (4º division anglaise) recevra Yeovil

Probable titulaire en défense centrale, Clevid Dikamona (17 matchs de championnat) sera l'objet de l'attention du sélectionneur national. Le robuste (1m87, 85 kg) défenseur de 25 ans, formé à Caen puis passé par le Havre (9 matchs de Ligue 2 et 27 de CFA entre 2010 et 2013),

peut-il apporter une option supplémentaire au sein de la défense des Diables rouges ? Pierre Lechantre veut voir pour trancher.

Hier dimanche, le staff technique a pris la direction de la Suisse, pour assister au match entre Aarau et Le Mont. Latéral droit de métier, alors que Le Roy le faisait jouer dans l'axe, Nganga pourrait être mis en concurrence avec Marvin Baudry. Là encore, Pierre Lechantre veut le superviser pour juger sur pièce.

Camille Delourme





AVIS D'APPEL D'OFFRES AFRO/005/2016

RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE SPECIALISEE CHARGEE DE LA MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS ELECTROMENAGERS PROFESSIONNELS A LA CUISINE DE LA CAFETERIA CENTRALE DE L'OMS, BUREAU REGIONAL POUR L'AFRIQUE A BRAZZAVILLE, REPUBLIQUE DU CONGO

Le Bureau régional pour l'Afrique désire recruter une entreprise chargée de la réparation et de la maintenance des équipements électroménagers à l'usage professionnel à la cuisine de la Cafétéria centrale de l'OMS, Bureau régional pour l'Afrique à Brazzaville, République du Congo.

Le présent avis d'appel d'offre a pour but de permettre au Bureau régional de sélectionner une entreprise compétente en vue de la signature d'un accord contractuel pour la réalisation des prestations suivantes :

Maintenance curative:

- •Inspection pour un diagnostic de chaque équipement;
- •Production d'un rapport technique relatif aux pannes diagnostiquées;
- •Production d'un devis global détaillé pour la réparation de chaque équipement;
- •Exécution des travaux de réparation.

Maintenance préventive périodique

- •Maintenance périodique des équipements (vérification, contrôle, révision, réglage, dépannage et réparation (fréquence à proposer par le soumissionnaire);
- •Production d'un rapport technique relatif à une visite de maintenance;
- •Production d'un rapport technique relatif aux pannes diagnostiquées;
- •Production d'un devis global détaillé pour la réparation de chaque équipement;
- •Exécution des travaux de réparation.

Les entreprises intéressées sont invitées à retirer le cahier des charges y afférant jusqu'au Lundi 14 mars 2016, entre 9H et 13H, du lundi au vendredi auprès du Bureau N° 23 à « L'Estate, Bureau régional pour l'Afrique de l'OMS, cité du Djoué ».

Chaque offre devra comporter trois (3) volets:

- •Le volet administratif qui comprendra les copies des documents à fournir par chaque société soumissionnaire, à savoir :
- -une copie de l'extrait du Registre du commerce ;
- -une copie de la pièce d'immatriculation aux impôts (NIU);
- -une copie de la patente de l'année en cours ;
- -une copie de l'attestation de non faillite
- -une copie de l'attestation de moralité fiscale.
- -Une copie d'identité bancaire.
- •Le volet technique sera composé des éléments suivants :
- -l'expérience professionnelle;
- -les qualifications du personnel clé (avec CVs);

- -les références des travaux similaires déjà réalisées;
- -la méthodologie à utiliser
- •Le volet financier devra comporter les prix hors taxes des prestations dans le format suivant:

Prestations Montant des prestations HT

Maintenance curative (réparation des équipements) Maintenance préventive (prestation mensuelles HT)

La soumission présentée sous plis fermé en deux exemplaires dont un original devra comprendre l'offre administrative et technique d'une part, et l'offre financière d'autre part. L'enveloppe globale contenant ces deux offres sera fermée et devra porter la mention «AVIS D'APPEL D'OFFRES AFRO/005/2016. CONFIDENTIEL – RECRUTE-MENT D'UNE ENTREPRISRE SPECIALISEE DANS LA REPARATION ET LA MAINTE-NANCE DES EQUIPEMENTS ELECTROMENAGERS PROFESSIONNELS DE LA CAFETE-RIA CENTRALE DE L'OMS/AFRO». L'enveloppe devra être déposée au plus tard mardi le 15 mars 2016 à 14h00 à l'adresse suivante :

Organisation Mondiale de la santé

Bureau Régional pour l'Afrique

BP6

Bureau de GMC N° 129 (1er étage)

Cité du Djoué

Brazzaville - Congo

Un reçu de dépôt d'enveloppe scellée sera délivré par le Secrétariat de l'Administration générale.

Une visite collective des lieux sera organisée le vendredi 4 mars 2016 à 10H avec comme programme :

- 10H00 à 10H15 : séance de briefing dans la salle N° 18 à l'Estate;
- •10H15 à 10H30 : visite de reconnaissance des lieux et;
- •10H30 à 11H45: séance de questions/réponses.

Fait à Brazzaville, le 02/03/2016 Le Bureau régional de l'Afrique de l'OMS.



groupe MRS est une filiale du groupe MRS est une filiale du distribution et la vente au détail de produits pétroliers en Afrique de l'Ouest et du Centre. Un bref aperçu des actifs du Groupe MRS est disponible à l'adresse ci-après: www.mrsholdings.com

plus de 120 stations-services, un important portefeuille de clients industriels, des actions dans la Société Camerounaise Equatoriale de Fabrication des Lubrifiants (SCEFL) basée à Douala au Cameroun, et un contrat d'exclusivité pour la représentation et la commercialisation des lubrifiants de marque CHEVRON-TEXACO en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Dans le cadre du développement de ses activités en Afrique Centrale et plus particulièrement au Congo, CORLAY CAMEROUN S.A. recherche des distributeurs de lubrifiants pouvant remplir les conditions suivantes :

- Avoir des capacités financières afin de pouvoir commander les lubrifiants des marques MAS et CHEVRON-TEXACO, selon les différentes applications (graisses, huiles pour moteurs/boîtes de vitesse/hydrauliques/engrenages etc.) et en quantité suffisante pour satisfaire les besoins du marché local congolais,
- Avoir un entrepôt de stockage afin de pouvoir stocker des lubrifiants en fûts, en cartons, en seaux et en cubitainers, y compris du vrac,
- Avoir des capacités logistiques et une organisation permettant de pouvoir livrer ces produits dans tout le Congo.

Toute entreprise / personne intéressée est priée d'envoyer son dossier de candidature, A l'attention du «Business Development Manager» par courrier DHL à l'adresse suivante:

114, Boulevard de la Liberté - B.P. 214 Douala Cameroun Téléphone : 00 237 6775 296 813 Email : amouelle@mrsholdinds.com





COMMUNIQUE DE PRESSE ARC BRAZZAVILLE

Le Directeur Général des Assurances et Réassurances du Congo (ARC) invite les personnels don't les noms et prénoms suivent de se presenter à son agence de Brazzaville ou de Pointe-Noire pour l'instruction et le règlement des dossiers sinistres les concernant la liste ci-desous :

Victime	N° Sinistre	Année du sinistre	Victime	N° Sinistre	Année du sinistre
AMBA	30089/4/10	2010	MABOUNDOU Emile	30373/4/05	2005
AMBOULOU Alain	30473/4/05	2005	MAHOUKOU KOUKA Albert Smeth	50034./85	1985
AMPION Norbert P/C AMPION			MAKABIDI KANGOU	30474/4/10	2010
dit Léonce	30277/4/05	2005	MAKALAMBA Regina	30449/4/10	2010
ANSI Christian	30473/4/05	2005	MALANDA MATONDO	80135/4/96	1996
ASSANGA	30473/4/05	2005	MALELA Belonne	80135/4/96	1996
ASSINATA	30089/4/10	2010	MAMBOU Lili	30089/4/10	2010
ATA MAMBOU Odette	30089/4/10	2010	MAMPOUYA Jean Médard	30474/4/10	2010
Ayant droits de feue			MANTETE Albert	30373/4/05	2005
NDAKOU Véronique	50034./85	1985	MASSOULOU	30373/4/05	2005
Ayant droits de feue			MATINGOU Rodrigue	30373/4/05	2005
NGOMBO Christie	50034./85	1985	MATONDO Julien	80135/4/96	1996
Ayant droits du feu			MATONDO NINGA	30089/4/10	2010
ANGUIMBOU-MOUANDA	50034./85	1985	MATOUFOUENI Antoinette	30373/4/05	2005
Ayant-droits de feue			MAYALA	30373/4/05	2005
FOUANIKISSA Anne Marie	30567/4/10	2010	MBEMBA Sylvie	80135/4/96	1996
Ayant-droits feu			MBON Joseph	30473/4/05	2005
KINZOUNGANI Tarys Aimé	30298/4/06	2006	MBOUANA Edouard	80135/4/96	1996
BAFOUKIMISSA Bathy	30567/4/10	2010	MBOUNGOU Firmin	80135/4/96	1996
BAHAMBOULA Cécile	80135/4/96	1996	MIASSOUEKAMA	30373/4/05	2005
BAHAMBOULA Firmin	80135/4/96	1996	MIENANSA	30373/4/05	2005
BANTSAMESSO Véronique	5000 A 105	4005	MILANDOU Hélène	80135/4/96	1996
P/C de YIKA	50034./85	1985	MILANDOU Marcel	80135/4/96	1996
BANZOUZI Georgette	30373/4/05	2005	MINKALA Dieuveil	30474/4/10	2010
BATSIMBA Varcellin	80135/4/96	1996	MOUAMBA Constance	50034./85	1985
BAVOUKANANA Bartrant Etianna	204404440	2040	MOUAMBA Jean Pierre	50034./85	1985
Bertrant Etienne	30449/4/10	2010	MOUANGA Symphorien (Enfant)	30567/4/10	2010
BAZIKI MOUNDELE	80135/4/96	1996	MOUKONGO	30373/4/05	2005
BIANGANGOU	30373/4/05 30567/4/10	2005 2010	MOUNDILOU Anne Marie	80135/4/96	1996
BIATOUARI LIZ (Enfant) BIDIE Omer	80135/4/96	1996	MUYEKA MUKEMBE Laurentine	30277/4/05	2005
BIKOUTA Brice	80135/4/96	1996	MVOUENZE	80135/4/96	1996
BIKOYI Suzanne	80135/4/96	1996	MVOUMA André	30567/4/10 50034./85	2010 1985
BILEKOLO Geneviève	80135/4/96	1996	NDZILA Angélique NGAKOSSO Nadège	30473/4/05	2005
BIMBENI Charlotte	30567/4/10	2010	NGAMPOUO Jean Patrice	30473/4/05	2005
BITOUKA Avarde	30567/4/10	2010	NGOMBO Léonard	50034./85	1985
BOKASSA Eude Maurice	80135/4/96	1996	NGOMBO Sylvestre	50034./85	1985
BONGO NZORA	30089/4/10	2010	NGOUALA Jamy	30473/4/05	2005
BOUESSO Rodney	30567/4/10	2010	NGUIDOU	30373/4/05	2005
BWASSA MALEMBA	30449/4/10	2010	NKOUNKOU	30373/4/05	2005
CHAMBA Patience	30089/4/10	2010	NKOUSSOU Yolande	80135/4/96	1996
DIAMONEKA Dominique	30567/4/10	2010	NTOTO MAKIADI	30473/4/05	2005
EKOUNGOULOU Noëlle	30089/4/10	2010	NTSOUZA	30373/4/05	2005
ELENGA Rudy	30089/4/10	2010	OBONGO Léon P/C OBONGO Abidel	30277/4/05	2005
ENDZENGA Šylvie	30089/4/10	2010	OFFICE Médard	30473/4/05	2005
ETOU Aurelien	30473/4/05	2005	OKANA Nadège	30473/4/05	2005
FILAKEMBO Gaël	30449/4/10	2010	OKEMBA Trésor	30089/4/10	2010
GANKOUA Gérald	30298/4/06	2006	OKOUASSA Martin		
IBARA Euloge	30473/4/05	2005	P/C de feu OMBO Zéphirin	30277/4/05	2005
IGNE Marie	30473/4/05	2005	OKOUNA Joline	30473/4/05	2005
ITO WANGANANDE Antoinette		1985	OLIA Fifi	30089/4/10	2010
KAYA Thérèse	50034./85	1985	PELEKA Marie	80135/4/96	1996
KIKONDA Jacqueline	80135/4/96	1996	POUMA Timothée	30089/4/10	2010
KIKOUBAKA Max Roger	30298/4/06	2006	SONGA Joseph	80135/4/96	1996
KITOKO Francis	30567/4/10	2010	TSIETE Hélène	80135/4/96	1996
KOLELA Yvonne	80135/4/96	1996	TSIETE Raïssa Estelle	80135/4/96	1996
KOUAKOUA Blaise	50034./85	1985	VOSSO Charlotte	30089/4/10	2010
KOUBOUANA Suzanne	30373/4/05	2005	WAYINOU Noëllie	30567/4/10	2010
KOUHOUNA Rochine	30449/4/10	2010	WAZENGOLOMIO Pruneila	30089/4/10	2010
KOUYANGANA Marie	30567/4/10	2010	YIMBI Antoinette	80135/4/96	1996
LITOUKOULOU Doris	30567/4/10	2010	YOULA Yves Ernest	50034./85	1985
LOUBAKI	30567/4/10	2010			
LOUHOUNOU Freddy MABELA Alida	30474/4/10 30474/4/10	2010 2010			
	30474/4/10 30474/4/10	2010 2010			

2010

MABONZO MENGA Armel

30474/4/10

Bolloré Africa logistics Congo obtient l'extension du périmètre de certification ISO 9001:2008

Bolloré Africa Logistics Congo se mobilise au quotidien pour se conformer aux normes et standards internationaux en vigueur. Le 27 janvier 2016, l'entreprise a obtenu l'extension du périmètre de certification ISO 9001:2008 de ses métiers.

Cette nouvelle certification vient complé-ter les précédentes obtenues respective-ment en 2013 (pour le Shipping) et en 2014 (pour les So-lutions logistiques et la Logistique Pétrolière). Désormais le périmètre de certification couvre l'ensemble des métiers suivants : -Activités d'agence maritime - Consingnation des marchandises à l'export et à l'import - Consignation de navires -Représentation de l'armateur -Activités Solutions logistiques Mari-times & Aérien - Activités de Logistique Pétrolière, mise à disposition du matériel et/ou du personnel, opérations de livraison et de levage -Livraisons Import/Export -Agence Express -Manutention portuaire



La mise en pratique et le respect des exigences normatives, légales et régle¬mentaires au sein de notre entreprise tra¬duisent le respect de nos engagements auprès des administrations locales, des instances internationales et de nos clients.

A ce jour, nos équipes sont déjà à pied d'œuvre pour migrer, d'ici la fin de l'année 2016, vers la nouvelle norme ISO 9001 : 2015 pour l'ensemble de nos métiers certifiés. Ceci dans un souci constant de conformité garantissant la qualité de service délivrée à nos clients.





VOTRE RENAULT DUSTER 4X4 CLÉ EN MAIN!



- _ MOTEUR ESSENCE 1,6 LITRES
- _4 CYLINDRES | 105 CV | 4X4
- _TRANSMISSION MANUELLE 5 RAPPORTS
- _ 5 PORTES | 5 PLACES ASSISES
- _ AIR CONDITIONNÉ
- _ABS | VÉROUILLAGE CENTRALISÉ
- _ VITRES AVANT ÉLECTRIQUES
- BARRE DE TOIT
- _ RADIO CD + MP3 + USB + BLUETOOTH
- _ COMMANDE AU VOLANT
- ROUE DE SECOURS
- _ IMMATRICULATION OFFERTE

*prix livraison Pointe-Noire. Photo non contractuelle et dans la limite des stocks disponibles.



BOULEVARD DU PRÉSIDENT M. NGOUABI | B.P. 697 POINTE-NOIRE | RÉP. DU CONGO CEL: + 242 06 948 89 08 | TÉL: + 242 06 665 40 30 | WWW.TRACTAFRICTMC-CONGO.COM

Victime

Année du sinistre



Victime

N° Sinistre

COMMUNIQUE DE PRESSE ARC POINTE-NOIRE

Le Directeur Général des Assurances et Réassurances du Congo (ARC) invite les personnels don't les noms et prénoms suivent de se presenter à son agence de Brazzaville ou de Pointe-Noire pour l'instruction et le règlement des dossiers sinistres les concernant la liste ci-desous :

N° Sinistre

Année du sinistre

Victime	N° Sinistre	Année du sinistre	Victime	N° Sinistre	Année du sinistre
ADEKPEDJOU NAFIOU	130588/2/09R1	2009	ITOUA Bruno	130526/4/07R11	2007
AKO Edoe	130726/04/07R14	2007	ITOUA Guy William P/C NGOMA Stève	130257/04/2006R11	2006
AKOUALA Guy Enis	130237/5/07R11	2007	KABA ANDZAGA Paul	130471/4/09R13	2009
ALIOU LAWAL	130586/01/06R10	2006	KAMPALI Orsivane		2009
				130094/4/04R5	
ALONGO Bertin Levy	130752/03/09R14	2009	KANGA Rufin		2004
ANDZIBA Alain Careme	130678/1/09R11	2009	KENKONDA Prince	130258/1/09R5	2009
AYELI Albertine	131102/4/01R2	2001	KETTO Edgard Florent	130444/4/2005R9	2005
BABOUTANA Jean Patrick P/C BABOUTANA Giscard (décédé)		2009	KIMBATSA Parfait P/C KIMBATSA Parfaite	130762/4/2009R14	2009
BAFOUANA Gilbert		2009	KIMPOLO Bertin	13489/1/98	1998
	120704/4/04D4			10 100/ 1/00	
BAKAKIDILA Jeannette;BABOUANA Josée	130704/4/04R4	2004	KIONGA JOSEPH		2009
BAKALA Guigella	130158/1/09R11	2009	KIPOUTOU Rosalie	130331/04/2007R11	2007
BAKISSOLO Chyme	130129/4/2006R11	2006	KISSANGOU Juliènne	130179/01/09R14	2009
BALONGANA MFOUILOU Eddy Ross	19034/2009A	2009	KODIA Daniel	130469/5/2006	2006
BALOU Christophe Jean D. ayant droit de A.D FOUITY Grace	130632/4/09R14	2009	KOITA Mamadou S/C GUISSE MACKI	130419/4/06R11	2006
•					
BANGUI OKEMBA	130349/03/2009A	2009	KOMBO François	13025/4/1998	1998
BANTSIMBA Léonie	130628/1/09R11	2009	KONDI Christian S/C NZEMBA Jean	130249/3/06R5	2006
BARTOLOMEN ZAU Manuel	130691/6/09A	2009	KOUBEMBA Jovely	130705/4/08R14	2008
BASSOUKIDI Françoise	13119/4/2009R14	2009	KOUKETO MBOUKOU Marcel P/C KOUKETO MBOUKOU Laurcia	130030/4/2006R11	2006
BATATOUKA Omer	130846/4/09R14	2009	KOUKOUENDISSA Roger	130975/4/2007R8	2007
			-		
BATCHI André	13509/4/98	1998	KOUMBA Eugene ayant droit de BAYENDA	130288/4/2005R4	2005
BATCHI Guillaume	130212/2/06A	2006	KOUMBEMBA DIAZABAKANA		2009
BATCHI Jean Maurice	131023/04/06R8	2006	KOUMBAAlias	130282/4/04R4	2004
BATEKIDILA Jean Claude	19040/09R1	2009	KOUNKOU PEPA Serge	130485/1/2009R11	2009
BAYIDIKILA Liny Roland	130448/04/07R11	2007	KOUNONG Nicole	130493/04/07R11	2007
BAYONNE Louvange	131069/4/05R8	2005	KOWAN Sylani	15007/09R1	2009
•			· ·		
BIKAKOUDI GABRIEL	130416/4/06R8	2006	LASSY PANDI François	130631/2/2006A	2006
BIKOUMOU Pierre	130182/2/06A	2006	LEKOHA-NDZOUNGOU	130592/4/2009R14	2009
BIPOUMBA Rêche	1017/4/07DLS	2007	LIHANDZOU Freddy	130106/4/2006R10	2006
BISSEYOU BAKALA Daniel	130682/01/09R14	2009	LIKIBI	19033/06R1	2006
BOUANGA Natacha	130140/4/04A	2004	LOEMBA Darya	19011/05R10	2005
			•		
BOUBOUKOULOU Celestin	19031/07R1	2007	LOEMBA Didier Flavier	130050/4/07R11	2007
BOUEBENA Alexandre	130440/1/09	2009	LOEMBA Léontine	130094/04/07R11	2007
BOUITY Audreley	130308/4/05A	2005	LOEMBET Née DONA François	130121/03/09R14	2009
BOUKONGOU KOMBO Kevin	22009/7/DLS	2007	LOEMBET NIMI Samarrange		2009
BOUKONZO NIAMA Delphine	13084/04/04R3	2004	LOMBET Judicaelle		2009
BOUNGOU PEMBE Flore	130666/4/09R11	2009	LOMBET Nucia		2009
	130000/4/09K11	2009		1010/01/05	
BOUNGOU RIP Albert			LOUBAKI Michel	1016/01/05	2005
P/C MAMPASSI MAMPASSI MAMBIMBI	130741/4/05A	2005	LOUKAYA Naser	130481/01/05R1	2005
BOUSSA Jean	131055/1/2005	2005	LOUKOMA Elie		2009
BOUSSAMPINOU Gildas	130834/4/09R8	2009	LOUMBOU Jonas	130504/1/09R14	2009
BOUTILA Alexandre	130187/05/06R11	2006	LOUMINGOU Marcelin		2009
	130222/1/06R10		MABELE KONGO	19086/06R10	2006
DASYLVA Albert Victor	130222/1/00R10	2006			
DEBLOCK Hortense		2009	MABIALA Bernard	130499/4/09R15	2009
DEFI CONGO	130528/2/09R14	2009	MABIALA PAMBOU Bertinie		2009
DIABAKANA Adrien		2006	MABIALA Vincent	13740/1/97	1997
DIAMPASSI Fiston	19124/07R11	2007	MACKAYA Doliveira		2009
DIKANTSA Sandrina	130403/04/06R1	2006	MADZOU GATALI Sylvain	130363/4/06A	2006
	130403/04/001		· ·		
DIMI Christian		2009	MADZOU Laure	130476/4/09R14	2009
DOUMA Rochelin	131022/02/06R1	2006	MAFOUTA Colette		2009
DZINGA RAYMONY Jofrin	22021/06/NK	2006	MAHANGA MBOUMBA Dean	1004/4/96	1996
EBIOU MPIENIN Aimé	130224/1/06R13	2006	MAHOUNGOU Lydie Nicol	130759/4/07A	2007
Enfant KOUTNA Noel		2009	MAHOUNGOU MAKAYES	1311033/4/06R8	2006
	1006E/0E/D7				
ESSAMI NGUEKEGNI	19065/05/R7	2005	Maitre Clotaire INKIRA P/C DZALAMOU Landry (DCD)	130603/4/09R14	2009
ESSEY Yves David	19001/2005	2005	MAKANGA PANDY		2009
Essongo Merveille	130200/1/06R10	2006	MAKAYA Alain Paul		2009
ETS ADISON		2009	MAKAYA LOUBOTA		2008
EVANGELITA Bienvenu	130772/1/07C	2007	MAKAYA SOUNGOU Charlotte	130954/04/06R8	2006
FAGBEMI Ismael		1998	MAKITA Samuel	130202/04/2006	2006
	40500/00			130202/04/2000	2000
FOUTI Marie	13596/92	1992	MAKONA MASSANGA Solange		
FOUTOU Mireille	130333/4/09R14	2009	P/C MAKONA EPENDE Yves	13184/1/98	1998
GAMBOMI OMBOLA	130533/4/2009R14	2009	MAKOSSO Amedée	130656/2/09A	2009
GIOMI HARIRI	14004/09R1	2009	MAKOSSO SAFOU	130365/4/04R5	2004
GIOMI HARIRI	14003/09R1	2009	MAKOSSO Yanick		2009
			MAKOUNDI Habib Vijoy	130478/1/09R13	2009
GNENGUEDE Fidèle	13718/1/98	1998			
GNETE Laurent P/C NZONDO Lutin Gerald	130373/4/03/R4	2003	MALEMBE Agnès ayant droit de NSONGO Daniel	13156/4/98	1998
GOLF CLUB DE DIOSSO	130560/2/09R1	2009	MAMAYE Carine	130853/3/06R1	2006
GOUMBA Emmanuel	13076/2/1998	1998	MAMBOU Félicien	130694/3/09R8	2009
GRAND GARAGE	130818/1/2009R5	2009	MAMOUNA Adrien	130634/1/07R11	2007
HOUZARD	130799/1/07R11	2007	MANANGA Jean Paul P/C MANANGA TSISSA Christelle	130838/04/03R4	2003
				700000/0 -1 /001 \ 4	
IBRAHIM Ismaila Radji	13407/2/96	1996	MANDENGANI Bemard	400450/04/005 : 5	2009
ILOUMI Parfait		2009	MANDZILA NGOUATSILA	130452/04/06R13	2006



COMMUNIQUE DE PRESSE ARC POINTE-NOIRE

Le Directeur Général des Assurances et Réassurances du Congo (ARC) invite les personnels don't les noms et prénoms suivent de se presenter à son agence de Brazzaville ou de Pointe-Noire pour l'instruction et le règlement des dossiers sinistres les concernant la liste ci-desous :

MONESCRIPTON MONE	Victime	N° Sinistre	Annáa	du sinistre	I Victime	N° Sinistre	Année du sinistre
MONOFOLDER MON			Année			N Sillistre	
MOSECUE MOSE						130/69/03/09R1	
MASHADE Florenty MOSENAL AMERICAN MOSENAL AME		100400/04/07110			· ·		
MASSIND SIRVEY MASS		130618/4/06A			į		
MSSSIEDOL Journal Joseph (1976) MSSSIEDOL JOURNAID ASSIEDOL MARIEN (1976) MSSSIEDOL JOURNAID ASSIEDOL JOURNAID ASSIED ASSIE	MASSALA Louis Richard P/C MASSALA MAPATA Louicresse	22011/07/NK					
MSSSDLAND Land Parker 1905	MASSEHO Suzanne	130161/4/09R11					
MSSCUCULURING LIBERY 1915-1916 1915-	MASSOUKOU Jean Marie	1002/01		2001		100001/2/051(1	
MATHOR COUNTY	MASSOUMOU Durand J.Baddy	130435/1/07R8		2007		19113/05R1	
MATOCO Dies Mart Mart Mathematics Mart	MATANGOU Abel	19117/06R1		2006			
MANDEL M	MATOKO Julien			2009		1000+3/1/20031110	
MACOUNCIDUOUQUA 1901/2002/MRT 200							
MOMERCIA DISSOLUTION DISCREPAY DISCR	MAVOUNGOU Laudia	130166/02/09R1			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
MONDUMANUMANUMANUMANUMANUMANUMANUMANUMANUMAN							
MANALASHANE 196000000000000000000000000000000000000						130041/2/05R11	
MEDITAR MARCHE					·		
MINISTED NO. 1987 1							
MOUSSIGNERM					· ·	100001/1/00/	
MODURS DIA PROMISE PARE ASSOLUTION NO. 1972-1972 1972						130243/5/2007R1	
MOLASAD Japhanes 1903 1					· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
MACHANOLET Durchique PLAD PESCANICA Mautro MCRESCALET Durchique PLAD PESCANICA Mautro MCRESCALET Durchique PLAD PESCANICA Material PLAN PESCANIC					· ·	1001114/32	
MacKBOCET Dominique PCA DEMANC Architemin (MacKBOCET Dominique PCA DEMANS (MASSAN Christian Nightale) 2003 MacKBOCET Dominique PCA DEMANS (MASSAN Christian Nightale) 2004 MacKBOCET Dominique PCA DEMAN	•	131033/4/0010				130242/4/05R8	
MACHICULET Doming-PECAL MASSAC Arbinan squarter 2008 CANULA EUR 2007 CANULA EUR 2008 CANULA EUR 2009 CANULA	•						
MR MENGUET Domings PEA MASSMAA Christen kightile 203	•					10000/00/1	
M.K.SMOLET Demings PC MLOU Mick Delizah 30174300R1 2038 00.0008.00 (TOHOLD) 13034400R14 2038 00.0008.00 (Satiral 10.0008.00 (Satiral	·						
MacKER Design 1007440081 2008	·					130353/1/07R10	
MEMBABBNBNS 13008406914 2009	•	130714/3/03R1					
MABDED MISSA Rymond 130754/30/FR14 2007 00	·	130268/4/09R14					
MIAMODU Cloves 30058409R*11 2098 MAN ADOU Josephe 3007840008R*11 2098 MISSINCU Jeseph 19032009R*1 2098 PADIE Née Jubert Cécle 30078609R*1 2099 PADIE Née Jubert Cécle 300787409R*2 2008 PADIE Née Jubert Cécle 310787409R*3 2008 PADIE Née Jubert Cécle 310787409R*3 2008 PADIE Née Jubert PC KAYA Piere 310747408R*3 2008 PADIE Née Jubert PC KAYA Piere 310747409R*3 2008 PADIE Née Jubert PC KAYA Piere 310747407*4 2008 PADIE Née Jubert PC KAYA Piere 310747474 2008 PADIE Née Jubert PC KAYA PIERE 3107474074 2008 PADIE Née Jubert PC	•	130773/4/07R14		2007			
MIAMOCU Joseyne	MILANDOU Clovis	130055/4/09R11		2009			
MISSINCOU DIRGA KOURBA 100582009871 2008 PASSY Donasten 130709800871 2008 MOUANDA CAURBA 1018/205 2008 PEMBA Charbarla 1307097400872 2008 MOUANDA CAGIG 1308354/2009R16 2009 PCHORY Delphrine 130704742007R11 2007 MOUANDA CAGIG 130417/209R5 2003 POUNZOU Abbart PDC KYXA Pierre 130704712007R11 2007 MOUANDA CAGIG 130417/209R5 2007 RAMADANA Kall 130704712007R11 2007 MOUANDA CABIBATA 1302101/008R11 2007 SACRAMIENTO Joan 130515/207A 2007 MOUANG Cabib	MILANDOU Jocelyne	130736/4/2009R11		2009			
MITSINGOL DINGA KOUMBA 198206 2008 PEMBA Chental 130867400R7 2008 MOUANDA BAONGA Brice 130854/2008716 2009 PONTY Delphine 1310174080R3 2008 MOUANDA BONGA Brice 1308744020771 2007 PONTY Delphine 1310174080R3 2007 MOUANDA BonGA Brice 1304174020771 2007 RAMADAN Kall 130625407R3 2007 MOUANDA BonGA 130167407817 2007 SAR Ahmed 151508R1 2005 MOUANDA BonGA 130167407817 2007 SARCPAMENTO Joen 130672407714 2007 MOUAND Bosco 130794409R11 2006 SAFCU HUCUES 35672407R14 2007 MOUFOMA BOUMAN Bould 130794409R11 2006 SARBAKEKOLO 130473907R10 2007 MOUFOMA Anouthka 130941040R811 2006 SEHDOL Lucen Herré 130489008R1 2009 MOUENCAMBOU Michel 1304407A 2005 SEHDOL Lucen Herré 130867409R1 2009 MOUENCAME DU MARIA 130624407A 2007 TATY Eimest 130867409R1	MISSIKOU Joseph	19053/2009R1		2009			
MOUANDA Albin ADUANDA Albin 3108584/2009R16 2009 POATY Delphine 3101174/0878 2008 MOUANDA Golie 1306584/2009R16 2009 POUNZOU Albert Dic KAYA Pierre 3307041/2007R11 2007 MOUANDA Caleile 1300869/0778 2007 RAMADAN Kalil 310625407785 2007 MOUANDZA BATA 130210/106R11 2006 SACRAMADAN Kalil 1511309R1 2005 MOUANDZA BATA 130210/106R11 2009 SACRAMENTO Lean 1305152077A 2007 MOUANDGA Gobin 30754409R14 2009 SAKOH HUGUES 310572407R14 2007 MOUKANBOU Mahe 313044100R11 2006 SAMARTI 310743707R14 2007 MOUKENGUE MAUKOURA 130083309R11 2009 SERVICES PLUS PIC MAYANDA 130644078 2009 MOULENDE Jaine B 130080206R12 2005 SOGLEE Honorie 1308614200R6 200 MOUENDE Jaine B 130624407A 2007 TTHERMAN ALBINITARIA 1308614200R6 200 MOUSSTOU MAYOU NEO 13054367207A 2007 TTHER	MITSINGOU DINGA KOUMBA	1018/2/06					
MOURAND AGONE HORE 1305 SHAZUDINFO 2009 POUNZOU Albert PIC KAYA Plane 1307 O41/2007R11 2007 MOURAND AGOIS 1304 PIZOPOR 2007 RAMADAN Kail 1307 O41/2007R11 2007 MOURAD AGOIS 1302 POUNZOU ABART 2007 RAMADAN Kail 1307 041/2007R1 2007 MOURAND ABBATA 1302 POUNZOU ABART 2007 SACHAMENTO Jean 1305 15207A 2007 MOURAND ABBATA 1307 944/09R11 2009 SACHAMENTO Jean 1305 15207A 2007 MOURO MARADO MARIA 1307 944/09R11 2009 SACHAMENTO Jean 1306 15207A 2007 MOURO MARADO MARIA 1307 944/09R11 2009 SACHAMENTO Jean 1306 15207R1 2007 MOURO MARIA SOLITA 1305 3308811 2009 SERVICES PLUS PIC MAYANDA 1306 47309R1 2007 MOURO ME TSIAHOU Cathéme 1306 34070T 2005 SOLAMIMAR FARIA 3008 1442000R 2008 MOUSS DIA JAMADA FAIR 1306 34070T 2005 174 YESPICU JONA Prince 1306 37409R11 2009 MOUSS DIA JAMADA FAIR 1306 34070T							
MOUANDZABEN 130868407F5 2007 NAMADAN Kail 130625407F5 2007 NOUANDZABEN 130155207TA 2007 NOUANDZABEN 1301671406R11 2006 SARB Ahmed 1511306R1 2007					·		
MOUANDZABETA 13000B407P6 2007							
MOUANOU Boso							
MOURY Again							
MOURYOLMA Anuchika 1307944/09R11 2009 SAMARTT 13014950R1 2007 MOURAMBOU Michel 130414040RR11 2006 SAMAR BAKEKOLO 130473307R10 2007 MOURKONG MICHENDEU 1011407DLS 1997 SERVICES PLUS PIC MAYANDA 13049470R1 2009 MOULENDE Jean B 1306612/06R12 2006 SOBELE Honorine 1303614/2004R6 2004 MOUNDON Net TSIAHOU Calhérine 2005 SOBELE Honorine 1303614/2004R6 2009 MOULENDE Jean B 130644/07A 2007 TATY Emst 2009 MOULENDE Jean B 130644/07A 2007 TATY Emst 2009 MOULENDE Jean B 130644/07A 2007 TATY Emst 2009 MOUSSAKANDA Felix 10204/06 2006 TATY TSIFOUNGA Prince 130554/2006 2006 MOUSSAKANDA Felix 2009 MOUSSAKANDA Felix 2009 MOUSSAKANDA Felix 2009 TOHORNA MOUSSAKANDA Felix 2009 MOUSSTOU MANOUNGOU 10052/05CCARN 2005 TOHORNA MOUSSAKANDA BATCHI Francine 130564/09R1 2009 MOUSSTOU MANOUNGOU 10052/05CCARN 2009 TOHORNA MOUSSAKI Lambert 2009 MOUTSINGA Prince 130564/09R1 2009 MOUTSINGA Prince 2009 MOUTSINGA P		19001/07A					
MOUKAMBOU Michel 130441/Mu6Rr11 2006 SAMBA BAKEKOLO 130473/307R10 2007 MOUKEMBOU Michel 1300471/Mu6Rr11 2009 SERVICES PLUS PIC MAYANDA 130491/108A 2008 MOUKOK MFOUTA PIC NDENGUE 10114/07DLS 2907 SERVICES PLUS PIC MAYANDA 130064/209R1 2009 MOULENDE Jean B 130069/209R12 2006 SOBELE Honorine 130361/4/2004R6 2004 MOUNCOK O MFOUTA PIC NDENGUE 130624/4/07A 2007 SOUMINIMA Franck 130807/4/09R11 2009 MOUSSAKANDA Feiix 12014/06 2006 TATY TSIFCUNGA Prince 1306254/2006 2006 MOUSSAKANDA Feiix 12014/06 2006 TATY TSIFCUNGA Prince 1306254/2006 2006 MOUSSAKONDA Feiix 12014/06 2006 TATY TSIFCUNGA Prince 1306254/2006 2009 MOUSSAKONDA Feiix 2009 TCHCAYA Lauraine 2009 MOUSSAKO Lambert 2009 MOUSSAKO Lambert 2009 TCHCAYA Lauraine 2009 MOUSSAKO Lambert 2009 TCHCAYA Lauraine 2009 TCHCAYA TANOOU Paccome 2009 MOUTSINGA POLO Nasine ayant droit de MOUTSINGA 2006 TCHCAYA Lauraine 2009 TCHCAYA TANOOU Paccome 2009 TCHCAYA TANOOU Paccome 2009 MOUTSINGA 2006 MPAMANDA Jean Réné 13003981/2009A 2009 TCHCAYA TANOOU Paccome 2009 MPASSI SOUNDA Patrick 13003981/2009A 2009 TCHCAYA TANOOU Paccome 2009 MPASSI SOUNDA Patrick 13003981/2009A 2009 TCHCAYA TANOOU Paccome 2009 MPASSI SOUNDA Patrick 13003981/2009A 2009 TCHCAYA TANOOU Paccome 2009		12070 <i>4/4/</i> 00D11					
MOUKENGUE MAUKOUIKA							
MOUKOKO MFOUTA PIC NDENGUE 1011/4/07DLS 1997 SERVICES PLUS PIC MAYANDA 130064/2/09R1 200 MOULENDE Jean B 130060/2/06R12 2006 SOBELE Honorine 130361/4/2004R6 2004 MOUNGO Nèe TSIAHOU Cathérine 130624/4/07A 2007 TATY Ernest 2009 MOUPTI Willy 130624/4/07A 2007 TATY Ernest 2009 MOUSSITOU MAVOUNGOU 1005/2/05CCAPN 2005 TCHCAYA Lauraine 130625/4/2006 2006 MOUSSIOU MONIO 1005/2/05CCAPN 2007 TCHIBINDA J.C (MAKANGA BATCHI Francine 138664/09R11 2009 MOUTSOUNGOU 13043/1/2007A 2007 TCHIBINDA J.C (MAKANGA BATCHI Francine 138664/09R11 2009 MOUTSOUNGOU Giscar 1304624/04R4 2004 TCHICAYA TANGOU Pacome TCHICAYA TANGOU Pacome 2009 MOUTSOUNGOU Giscar 1300634/200R8 2006 TCHICAYA TANGOU Pacome 130471/400R10 2006 MCHARANGA Jean Réné 1304104/409R1 2006 TCHICKAYA TANGOU Pacome 130471/400R10 2006 MPEARLE Benjamin 130723/906R1 200							
MOULENDE Jean B 130060/2/06R12 2006 SOBELE Honorine 1303614/2004R6 2004 MOUNGO Née TSIAHOU Cathérine 2005 SOLAMINIMA Franck 130807/4/09R11 2009 MOUSSAKANDA Felix 1020/4/06 2006 TATY TSIFOUNGA Prince 130624/4/2006 2006 MOUSSITOU MAVOUNGOU 1005/2/05CCAPN 2005 TCHCAYA Lauraine 130624/4/2006 2009 MOUSSITOU MONIO 1305431/2007A 2007 TCHIBINDA JC (MAKANGA BATCHI Francine 138564/09R11 2009 MOUTSINGAI POLO Nasiine ayant droit de MOUTSINGA 130462/4/0RA 2004 TCHIBINDA MOUSSAIN QUIY Jean Claude 1304041/09A 2009 MOUTSOUNGOU Gisear 13003581/2009A 2004 TCHIKAYA TANGOU Pacome 10041/4/09R1 2009 MPABANGA Jean Réné 13003581/2009A 2006 TCHIKAYA ZINGA Julia 130471/4/06R10 2006 MPASSI SOUNDA Patrick 1300238/109R1 2006 TCHIKTEMBO Jean Rodrique 130483/4/07R9 2007 NDIJBIA Arick 130398/109R5 2009 TSAMBI Marcel 1307871/4/09R15 2006 NDIJBIA Arick					SERVICES PLUS P/C MAYANDA	130064/2/09R1	
MOUNGO Née TSIAHOU Cathérine 2005 SOUAMINIMA Franck 130807/4/09R11 2009 MOUPTI Willy 130624/4/07A 2007 TATY Ernest 2009 MOUSSITOU MAYOUNGOU 10052/05CCAPN 2005 TCHCAYA Lauraine 2009 MOUSSITOU MONIO 130543/1/2007A 2007 TCHIBINDA JC, (MAKANGA BATCHI Francine 13856/4/09R11 2009 MOUSSING Lambert 2009 TCHIBINDA MOUSSAHOURYI Jean Claude 130404/1/09A 2009 MOUTSOUNGOU Giscar 130452/4/04R4 2004 TCHICAYA TANGOU Pacome 130471/4/06R10 2009 MPAMANCA Jean Réné 130454/2006R5 2006 TCHICAYA TANGOU Pacome 130471/4/06R10 2009 MPESE SOUNDA Patrick 130265/4/08R1 2009 TCHICAYA TANGOU Pacome 130471/4/06R10 2009 MPESE LE Benjamin 130254/04R4 2004 TCHICAYA TANGOU Pacome 130471/4/06R10 2009 MPESE LE Benjamin 130265/4/08R11 2009 TCHICAYA TANGOU Pacome 130471/4/06R11 2006 MPESE LA Jacachim 130073/990R11 2009 TCHICAYA TANGOU Pacome <td< td=""><td></td><td></td><td></td><td></td><td>SOBELE Honorine</td><td>130361/4/2004R6</td><td>2004</td></td<>					SOBELE Honorine	130361/4/2004R6	2004
MOUSSAKANDA Felix 1020/4/06 2006 TATY TSIFOUNGA Prince 130625/4/2006 2006 MOUSSITOU MAVOUNGOU 1005/205CCAPN 2005 TCHCAYA Lauraine 2009 MOUSSITOM MONIO 130543/1/2007A 2007 TCHIBINDA J.C (MAKANGA BATCHI Francine 13856/4/09R11 2009 MOUTSINGA IPOLO Nasline ayant droit de MOUTSINGA TCHIBINDA MOUSSAHOUIYI Jean Claude 130404/1/09A 2009 SIMBOU Chyldrelle 130462/4/04R4 2004 TCHICAYA TANGOU Pacome 130471/4/06R10 2009 MOUTSINGA Jean Réné 1300358/1/2009A 2009 TCHICAYA TANGOU Pacome 130471/4/06R10 2006 MOUYABI Patrick 130401/4/09R11 2006 TCHICAYA TANGOU Pacome 130491/4/06R10 2006 MPASSI SOUNDA Patrick 1304054/4/08R5 2006 TCHICAYA TANGOU Pacome 130491/4/06R11 2006 MYEKELE Benjamin 130723/9/06R1 2006 TCHICAYA TANGOU Paco 130462/4/07R9 2009 NDIJIMBI Anick 13013901/09R5 2009 TJE 130787/4/09R15 2009 NDJULI EPELE 1306954/4/09R95 2009 <td>MOUNGO Née TSIAHOU Cathérine</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>SOUAMINIMA Franck</td> <td>130807/4/09R11</td> <td>2009</td>	MOUNGO Née TSIAHOU Cathérine				SOUAMINIMA Franck	130807/4/09R11	2009
MOUSSAKANDA Felix 10204/06 2006 TATY TSIFOUNGA Prince 1306254/2006 2006 MOUSSITOU MAVOUNGOU 1005/205CCAPN 2005 TCHCAYA Lauraine 2009 MOUSSITOU MONIO 30543/1/2007A 2007 TCHIBINDA J.C (MAKANGA BATCHI Francine 138564/09R11 2009 MOUTSINGA IPOLO Nasline ayant droit de MOUTSINGA 5 TCHIBINDA MOUSAHOUNJ Jean Claude 130404/1/99A 2009 SIMBOU Chyldrelle 1304624/04R4 2004 TCHICAYA TANGOU Pacome 130471/4/06R10 2009 MOUTSOUNGOU Giscar 1308381/2009A 2009 TCHICAYA TANGOU Pacome 130471/4/06R10 2006 MPAMANGA Jean Réné 1306341/2006R5 2006 TCHICAYA TANGOU Pacome 130471/4/06R10 2006 MPASSI SOUNDA Patrick 130404/04R1 2006 TCHICAYA TANGOU Pacome 130471/4/06R10 2006 MYEKELE Benjamin 130723/9/06R1 2006 TCHICAYA TANGOU Pacome 1304621/4/07R9 2009 NDIJIMB Alarik 1303901/09R5 2009 TCHICAYA TANGOU Pacome 1304621/4/07R1 2009 NDLJULE PELE 1304621/4/0	MOUPITI Willy	130624/4/07A		2007	TATY Ernest		2009
MOUSSITOU MONIO 130543/1/2007A 2007 TCHIBINDA J.C (MAKANGA BATCHI Francine) 138561/J09R11 2009 MOUSSOKI Lambert 2009 TCHIBINDA MOUSSAHOUIYI Jean Claude 130404/1/09A 2009 MOUTSINGA IPOLO Nasline ayant droit de MOUTSINGA TCHICAYA TANGOU Pacome 2009 SIMBOU Chyldrelle 1304624/04R4 2004 TCHICAYA TANGOU Pacome 130471/4/06R10 2009 MOUTSOUNGOU Giscar 130354/1/2009R3 2006 TCHIKAY BYJona 130471/4/06R10 2006 MPAMANGA Jean Réné 130410/4/09R11 2009 TCHICHAYA TANGOU Pacome 130471/4/06R10 2006 MPASSI SOUNDA Patrick 13040/4/09R1 2009 TCHITEMBO François 130981/4/06R11 2009 MYEKELE Benjamin 130723/90R1 2006 TCHITEMBO Jean Rodrique 130463/4/07R9 2007 NDINGA Alexix 1303901/09R5 2009 TSAMBI Marcel 130463/4/07R9 2007 NDJULI EPELE 130652/3/09R1 2009 TSIA Jean Marie ayant droit de MBIENE NGOYI 60075/4/97 1997 NGABAD Paul ayants droits de MANKEGNI 60059/1/1995 <td< td=""><td>MOUSSAKANDA Felix</td><td>1020/4/06</td><td></td><td>2006</td><td>TATY TSIFOUNGA Prince</td><td>130625/4/2006</td><td>2006</td></td<>	MOUSSAKANDA Felix	1020/4/06		2006	TATY TSIFOUNGA Prince	130625/4/2006	2006
MOUSSOKI Lambert 2009 TCHIBINDA MOUSSAHOUIYI Jean Claude 130404/1/09A 2009 MOUTSINGA IPOLO Nasiine ayant droit de MOUTSINGA 130462/4/04R4 2004 TCHICAYA TANGOU Pacome 2009 SIMBOU Chyldrelle 1300462/4/04R4 2004 TCHIKAY Bylonne 2009 MOUTSOUNGOU Giscar 1300434/2/008R5 2006 TCHIKAYA ZINGA Julia 130471/4/06R10 2006 MPAMANGA Jean Réné 130410/4/09R11 2009 TCHICLO AMELIA 130981/4/06R11 2006 MPASSI SOUNDA Patrick 13005/4/108R1 2006 TCHITEMBO François TCHITEMBO Jean Rodrique 130463/4/07R9 2007 NDINGA Alexix 130522/3/09R1 2009 TSAMBI Marcel 130787/4/09R15 2009 NDJILI EPELE 130695/4/109R5 2009 TSIMBA NIMI Florian Aimé 131008/1/06 2005 NGABABA Paul ayants droits de MANKEGNI 60059/1/1995 2905 TSIMBA NIMI Florian Aimé 131019/4/06R8 2006 NGANGOUE Gualbert 13738/3/98 1998 ZOKO Augustin P/C OKIGA MASSENGO Charmand 130722/04/2006R13 2006 NGOMA André	MOUSSITOU MAVOUNGOU	1005/2/05CCAPN		2005	TCHCAYA Lauraine		2009
MOUTSINGA IPOLO Nasline ayant droit de MOUTSINGA 2004 2009	MOUSSITOU MONIO	130543/1/2007A		2007	TCHIBINDA J.C (MAKANGA BATCHI Francine	13856/4/09R11	2009
SIMBOU Chyldrelle 130462/4/04R4 2004 TCHIKAY Bylonne 2009 MOUTSOUNGOU Giscar 1300358/1/2009A 2009 TCHIKAY Bylonne 130471/4/06R10 2006 MOUYABI Patrick 130634/4/2006R5 2006 TCHICAY ZINGA Julia 130981/4/06R11 2006 MPASSI SOUNDA Patrick 130205/4/06R11 2006 TCHICTHEMBO François 2006 MYEKELE Benjamin 13073/9/06R1 2006 TENGO Clevie 130463/4/07R9 2007 NDINGA Alexix 130522/3/09R1 2009 TSAMBI Marcel 130787/4/09R15 2009 NDJOLI EPELE 130695/4/09R5 2009 TSIA Jean Marie ayant droit de MBIENE NGOYI 60075/4/97 1997 NGABABA Paul ayants droits de MANKEGNI 60059/1/1995 1995 TSIMBA NIMI Florian Aimé 13109/1/06R8 2006 NGANGOUE Gualbert 13738/3/98 1998 ZOKO Augustin P/C OKIGA MASSENGO Charmand 130722/04/2006R13 2006 NGASSAKI OKOMBI 130595/1/2009R14 2009 ZOKO Augustin P/C OKIGA MASSENGO Charmand 130722/04/2006R13 2006	MOUSSOKI Lambert			2009	TCHIBINDA MOUSSAHOUIYI Jean Claude	130404/1/09A	2009
MOUTSOUNGOU Giscar 1300358/1/2009A 2009 TCHIKAYA ZINGA Julia 130471/4/06R10 2009 MOUYABI Patrick 130634/4/2006R5 2006 TCHIKAYA ZINGA Julia 130471/4/06R10 2006 MPAMANGA Jean Réné 130410/4/09R11 2009 TCHICA MELIA 130981/4/06R11 2006 MPASSI SOUNDA Patrick 13025/4/06R11 2006 TCHITEMBO François 2009 MYEKELE Benjamin 130139/01/09R5 2009 TCHITEMBO Jean Rodrique 130463/4/07R9 2007 NDIJIMBI Anick 130695/4/09R1 2009 TSAMBI Marcel 130787/4/09R15 2009 NGABABA Paul ayants droits de MANKEGNI 60059/1/1995 1995 TSIMBA NIMI Florian Aimé 131008/1/06 2006 NGANGOUE Gualbert 13738/3/98 1998 ZOKO Augustin P/C OKIGA MASSENGO Charmand 130722/04/2006R13 2006 NGASASAKI OKOMBI 130595/1/2009R14 2009 ZOKO Augustin P/C OKIGA MASSENGO Charmand 130722/04/2006R13 2006	•				TCHICAYA TANGOU Pacome		2009
MOUYABI Patrick 130634/4/2006R5 2006 MPAMANGA Jean Réné 130410/4/09R11 2009 MPASSI SOUNDA Patrick 130205/4/06R11 2006 MYEKELE Benjamin 130723/9/06R1 2006 NDEBEKA Joachim 130139/01/09R5 2009 NDINGA Alexix 130522/3/09R1 2009 NDJULI EPELE 130695/4/09R5 2009 NDJOLI EPELE 130695/4/09R5 2009 NGABABA Paul ayants droits de MANKEGNI 60059/1/1995 1995 TSIMBA NIMI Florian Aimé 131008/1/06R8 2006 NGANGOUE Gualbert 13738/3/98 1998 ZOKO Augustin P/C OKIGA MASSENGO Charmand 130722/04/2006R13 2006 NGOMA André Longona André 2009 2006	•				TCHIKAY Bylonne		2009
MPAMANGA Jean Réné 130410/4/09R11 2009 ICHICLO AMIELIA 13048 /406R11 2006 MPASSI SOUNDA Patrick 130205/4/06R11 2006 TCHITEMBO François 2006 MYEKELE Benjamin 130723/9/06R1 2006 TCHITEMBO Jean Rodrique 130463/4/07R9 2009 NDINGA Alexix 130522/3/09R1 2009 TSAMBI Marcel 130787/4/09R15 2009 NDJOLI EPELE 130695/4/09R5 2009 TSIA Jean Marie ayant droit de MBIENE NGOYI 60075/4/97 1997 NGABABA Paul ayants droits de MANKEGNI 60059/1/1995 1995 TSIMBA NIMI Florian Aimé 131019/04/06R8 2006 NGANGOUE Gualbert 13738/3/98 1998 ZOKO Augustin P/C OKIGA MASSENGO Charmand 130722/04/2006R13 2006 NGASSAKI OKOMBI 130595/1/2009R14 2009 ZOKO Augustin P/C OKIGA MASSENGO Charmand 130722/04/2006R13 2006					TCHIKAYA ZINGA Julia	130471/4/06R10	2006
MPASSI SOUNDA Patrick 130205/4/06R11 2006 TCHITEMBO François 2006 MYEKELE Benjamin 130723/9/06R1 2006 TCHITEMBO Jean Rodrique 2009 NDEBEKA Joachim 130139/01/09R5 2009 TENGO Clevie 130463/4/07R9 2007 NDINGA Alexix 130522/3/09R1 2009 TSAMBI Marcel 130787/4/09R15 2009 NDJULI EPELE 130695/4/09R5 2009 TSIA Jean Marie ayant droit de MBIENE NGOYI 60075/4/97 1997 NGABABA Paul ayants droits de MANKEGNI 60059/1/1995 1995 TSIMBA NIMI Florian Aimé 131008/1/06 2006 NGANGOUE Gualbert 13738/3/98 1998 ZOKO Augustin P/C OKIGA MASSENGO Charmand 130722/04/2006R13 2006 NGASSAKI OKOMBI 130595/1/2009R14 2009 ZOKO Augustin P/C OKIGA MASSENGO Charmand 130722/04/2006R13 2006					TCHIOLO AMELIA	130981/4/06R11	2006
MYEKELE Benjamin 130723/9/06R1 2006 ICHITEMBO Jean Rodrique 2009 NDEBEKA Joachim 130139/01/09R5 2009 TENGO Clevie 130463/4/07R9 2007 NDINGA Alexix 130522/3/09R1 2009 TJE 130787/4/09R15 2009 NDJIMBI Anick 2009 TSAMBI Marcel 19090/2005R12 2005 NDJOLI EPELE 130695/4/09R5 2009 TSIA Jean Marie ayant droit de MBIENE NGOYI 60075/4/97 1997 NGABABA Paul ayants droits de MANKEGNI 60059/1/1995 1995 TSIMBA NIMI Florian Aimé 131008/1/06 2006 NGANGOUE Gualbert 13738/3/98 1998 20KO Augustin P/C OKIGA MASSENGO Charmand 130722/04/2006R13 2006 NGASSAKI OKOMBI 130695/1/2009R14 2009 2009 2009 2009 2009 2009 2009 2006					TCHITEMBO François		2006
NDEBEKA Joachim 130139/01/09R5 2009 TENGO Clevie 130463/4/07R9 2007 NDINGA Alexix 130522/3/09R1 2009 TJE 130787/4/09R15 2009 NDJIMBI Anick 2009 TSAMBI Marcel 19090/2005R12 2005 NDJOLI EPELE 130695/4/09R5 2009 TSIA Jean Marie ayant droit de MBIENE NGOYI 60075/4/97 1997 NGABABA Paul ayants droits de MANKEGNI 60059/1/1995 1995 TSIMBA NIMI Florian Aimé 131008/1/06 2006 NGANGOUE Gualbert 13738/3/98 1998 ZOKO Augustin P/C OKIGA MASSENGO Charmand 130722/04/2006R13 2006 NGASSAKI OKOMBI 130595/1/2009R14 2009 ZOKO Augustin P/C OKIGA MASSENGO Charmand 130722/04/2006R13 2006					TCHITEMBO Jean Rodrique		2009
NDINGA Alexix 130522/3/09R1 2009 TJE 130787/4/09R15 2009 NDJIMBI Anick 2009 TSAMBI Marcel 19090/2005R12 2005 NDJOLI EPELE 130695/4/09R5 2009 TSIA Jean Marie ayant droit de MBIENE NGOYI 60075/4/97 1997 NGABABA Paul ayants droits de MANKEGNI 60059/1/1995 1995 TSIMBA NIMI Florian Aimé 131008/1/06 2006 NGANGOUE Gualbert 13738/3/98 1998 ZOKO Augustin P/C OKIGA MASSENGO Charmand 130722/04/2006R13 2006 NGASSAKI OKOMBI 130595/1/2009R14 2009 2009 ZOKO Augustin P/C OKIGA MASSENGO Charmand 130722/04/2006R13 2006	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·				TENGO Clevie	130463/4/07R9	2007
NDJIMBI Anick 2009 TSAMBI Marcel 19090/2005R12 2005 NDJOLI EPELE 130695/4/09R5 2009 TSIA Jean Marie ayant droit de MBIENE NGOYI 60075/4/97 1997 NGABABA Paul ayants droits de MANKEGNI 60059/1/1995 1995 TSIMBA NIMI Florian Aimé 131008/1/06 2006 NGADALOKI Glody 19030/2005 2005 YOKA ETOUMOU Rock 131019/04/06R8 2006 NGANGOUE Gualbert 13738/3/98 1998 ZOKO Augustin P/C OKIGA MASSENGO Charmand 130722/04/2006R13 2006 NGASSAKI OKOMBI 130595/1/2009R14 2009 2009 2009 2009 2009					TJE	130787/4/09R15	2009
NDJOLI EPELE 130695/4/09R5 2009 TSIA Jean Marie ayant droit de MBIENE NGOYI 60075/4/97 1997 NGABABA Paul ayants droits de MANKEGNI 60059/1/1995 1995 TSIMBA NIMI Florian Aimé 131008/1/06 2006 NGADALOKI Glody 19030/2005 2005 YOKA ETOUMOU Rock 131019/04/06R8 2006 NGANGOUE Gualbert 13738/3/98 1998 ZOKO Augustin P/C OKIGA MASSENGO Charmand 130722/04/2006R13 2006 NGASSAKI OKOMBI 130595/1/2009R14 2009		130322/3/031\1			TSAMBI Marcel	19090/2005R12	2005
NGABABA Paul ayants droits de MANKEGNI 60059/1/1995 1995 TSIMBA NIMI Florian Aimé 131008/1/06 2006 NGADALOKI Glody 19030/2005 2005 NGANGOUE Gualbert 13738/3/98 1998 ZOKO Augustin P/C OKIGA MASSENGO Charmand 130722/04/2006R13 2006 NGASSAKI OKOMBI 130595/1/2009R14 2009 NGOMA André 2009		130695/4/09R5			TSIA Jean Marie ayant droit de MBIENE NGOYI	60075/4/97	1997
NGADALOKI Glody 19030/2005 2005 YOKA ETOUMOU Rock 131019/04/06R8 2006 NGANGOUE Gualbert 13738/3/98 1998 ZOKO Augustin P/C OKIGA MASSENGO Charmand 130722/04/2006R13 2006 NGASSAKI OKOMBI 130595/1/2009R14 2009 NGOMA André 2009						131008/1/06	2006
NGANGOUE Gualbert 13738/3/98 1998 ZOKO Augustin P/C OKIGA MASSENGO Charmand 130722/04/2006R13 2006 NGASSAKI OKOMBI 130595/1/2009R14 2009 NGOMA André 2009	-				YOKA ETOUMOU Rock	131019/04/06R8	2006
NGASSAKI OKOMBI 130595/1/2009R14 2009 NGOMA André 2009	,				ZOKO Augustin P/C OKIGA MASSENGO Charmand	130722/04/2006R13	2006
NGOMA André 2009							
NGOMA Amaud 2009							
	NGOMA Arnaud			2009			

2009

2004

130486/4/04R1

NGOMA Elise Dorcas NGOMA Eugène Bertrand 18 | RDC/KINSHASA LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE N° 2546 - Lundi 29 février 2016

ACP

Roger-Julien Menga : « Les six prochains mois représenteront l'une des périodes les plus cruciales pour notre groupe »

L'ambassadeur de la République du Congo en Belgique a dirigé, le 25 février, sa première réunion en tant que président du Comité des ambassadeurs des pays ACP.

La cérémonie s'est déroulée au siège des Pays ACP à Bruxelles, en présence notamment du secrétaire général des ACP, Patrick Gomes. À cette occasion, les nouveaux ambassadeurs de la République démocratique du Congo et d'Haïti ont été présentés à leurs collègues. Pour Roger-Julien Menga, les six prochains mois représenteront l'une des périodes les plus cruciales du groupe ACP car les pays membres auront à prendre des mesures importantes, voire décisive pour définir l'avenir des ACP en tant que groupe mais aussi les relations futures avec leur principal interlocuteur, l'Union européenne.

Dans cette optique, a-t-il déclaré, le comité des ambassadeurs aura l'occasion d'examiner le projet de rapport du groupe d'éminentes personnalités lors d'une réunion extraordinaire prévue pour le 21 mars. « Les ambassadeurs l'examineront selon la procédure habituelle et en informeront les capitales avant la tenue du 8e sommet des chefs d'État et de gouvernement ACP, qui sera appelé à prendre des décisions concernant les conclusions et les recommandations contenues dans le rapport. Compte tenu de l'importance de ce sommet, je voudrais inviter chacun d'entre nous à déployer tous les efforts possibles

afin que nos chefs d'État ou de gouvernement respectifs soient présents à cet évènement », a fait savoir le président du Comité des ambassadeurs, tout en rappelant qu'un mois avant cette échéance se tiendra à Dakar, au Sénégal, la 103e session du Conseil des ministres des pays ACP.

Mettre en exergue les résultats

Sur un autre registre, Roger-Julien Menga a rappelé à ses collègues qu'en octobre dernier, la Commission européenne et le service européen pour l'action extérieure ont lancé un document de consultation conjointe, en vue de recueillir des opinions sur l'avenir des relations ACP-UE. « Bien qu'il reste un peu de temps avant le début des consultations officielles entre le groupe ACP et la partie européenne, je voudrais vous inviter à faire preuve d'anticipation, en mettant en exergue les résultats positifs que nous avons obtenus dans le cadre de notre relation avec l'UE au cours de ces quarante dernières années et en élaborant une stratégie pour engager un dialogue avec les institutions et l'opinion, dont le rôle est essentiel en matière de prise de décision sur l'avenir de notre partenariat, aussi bien au sein de différentes capitales européennes qu'au niveau des Etats et régions membres », a-t-il dit. À cet égard, a-t-il fait savoir, le Comité des ambassadeurs se réunira, en principe, le 4 mars, tan-



Roger-Julien Menga, au centre, président du Comité des ambassadeurs des pays ACP

dis que la session du Conseil des ministres conjoint se tiendra à Dakar les 28 et 29 avril. En outre, a-t-il expliqué, le Conseil conjoint sera précédé par un évènement de haut niveau, organisé afin de commémorer les quarante ans de partenariat ACP-UE.

Resserrer les liens entre les régions

Par ailleurs, a déclaré Roger-Julien Menga, dans le cadre des initiatives visant à définir l'avenir du groupe ACP, l'institution a entrepris de resserrer les liens entre ses six régions. À cet effet, a-t-il indiqué, le secrétariat travaille actuellement à l'organisation d'une table ronde entre les communautés économiques régionales, qui portera sur le thème de la complémentarité et de la solidarité au

sein du groupe ACP, en vue de la réalisation de l'agenda 2030 et des objectifs de développement durable. Bien plus, le président du comité des ambassadeurs a déclaré que le groupe ACP peut s'enorgueillir de jouer un rôle de premier plan dans la coopération Sud-Sud et triangulaire, étant donné son caractère tricontinental, sa composition regroupant des États membres ayant différents niveaux de développement, et ses quarante années d'expérience dans le domaine de la coopération au développement avec l'Union européenne. Dans ce cadre, il a rappelé la tenue du récent symposium sur la coopération Sud-Sud et triangulaire organisé au siège des ACP à Bruxelles. « Ce symposium a permis de

renforcer nos partenariats avec d'autres acteurs qui partagent notre vision dans ce domaine et d'avoir un échange sur les expériences et les réussites des États ACP. Le groupe ACP envisage de prendre des mesures volontaires afin de trouver un bon créneau dans le domaine de la coopération Sud-Sud et triangulaire », a expliqué Roger-Julien Menga. Ce dernier a terminé son discours par plusieurs annonces liées au fonctionnement interne des ACP. En outre, il a également rappelé que le siège de l'institution accueillera le président de la Guinée équatoriale, Théodore Obiang Nguema, dont la visite aura lieu le 9 mars.

 $Patrick\,Ndungidi$

AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT

Une tendance saccadée depuis 2000

Le soutien financier des bailleurs de fonds de la RDC affiche une progression constante, quoique l'on ait observé beaucoup plus de fluctuations dans la période comprise entre 2000 et 2015. Une analyse révèle que 2012 reste l'année où l'aide octroyée au pays a atteint son pic, avec un apport de plus de 2 milliards de dollars américains.

Plusieurs analyses confirment que, malgré tout, la RDC a continué à bénéficier d'une aide publique au développement soutenue. C'est à partir de 2005 que l'appui financier des bailleurs de fonds de la RDC a franchi la barre de 1 milliard de dollars américains. « Il n'est plus passé en dessous du milliard de dollars américains », a expliqué un expert contacté de la rédaction. Mais la situation a évolué de la sorte entre 2005 et 2014. En effet, on fait état d'un montant inférieur à 1 milliard en 2015. Il dépasserait même légèrement les 500 millions de dollars américains.

Alors qui sont les principaux bailleurs du pays ? Il s'agirait toujours

des partenaires traditionnels de la RDC, avec le Royaume-Uni en tête de peloton. Autre information intéressante, l'aide publique au développement dont il est question vient, pour près de la moitié, de la coopération d'origine bilatérale. Toutefois, les institutions multilatérales ne sont écartées car elles apportent beaucoup à la RDC. La Banque mondiale dispose du portefeuille le plus important si l'on compare avec les autres institutions multilatérales. Mais elle n'arriverait qu'en deuxième position, derrière l'Union européenne.

Le grand débat continue de tourner aujourd'hui autour de l'enjeu lié à la prévisibilité de l'aide. Pour être efficace, elle doit être planifiée, mettre en garde les experts. Autrement, le pays reviendra à la case de départ lorsque près de 40% de l'aide octroyée à la RDC échappait totalement à l'État congolais. Entre-temps, des efforts ont pu rectifier cette faiblesse institutionnelle, notamment la création d'une plate-forme de gestion de l'aide et des investissements baptisée PGAI.

Laurent Essolomwa

CONFÉRENCE SUR LES INVESTISSEMENTS PRIVÉS DANS LES GRANDS LACS

Seuls vingt-cinq projets intégrateurs ont été retenus

Ces projets ont été expliqués aux investisseurs en montrant exactement leur niveau de maturité avec possibilité, pour certains, de démarrer immédiatement.

La Conférence sur les investissements privés dans la région des Grands lacs tenue à Kinshasa du 24 au 25 février appartient désormais au passé. Le dernier acte s'est joué à l'hôtel Pullman en présence des dirigeants de gouvernements de la région, des représentants d'entreprises, des investisseurs, des opérateurs, des bailleurs de fonds internationaux, etc. Dans son discours de clôture de ces assises, le ministre des Affaires étrangères, Raymond Tshibanda, représentant le chef de l'État, a salué l'initiative tout en indiquant que la RDC allait s'engager désormais à intensifier les échanges commerciaux avec tous ses voisins et d'autres pays de la région. Une belle façon, a-t-il dit, de construire la paix et de consolider par les affaires le potentiel énorme dont regorge la région dans divers domaines.

dont regorge la region dans divers domaines. Les résolutions de la Conférence seront transmises aux partenaires et autres pays de la Cirgl par de voies appropriées, a-t-il indiqué. Le mérite de ces assises est d'avoir permis de présenter aux décideurs politiques, aux investisseurs et autres invités, les opportunités d'investissement qu'offre la région des Grands lacs. En outre, l'opportunité leur a été donnée de s'infor-

mer sur les principaux enjeux régionaux mais aussi de discuter de l'évolution de la situation sécuritaire et du climat des affaires et d'étendre leurs réseaux d'affaires.

Cette Conférence a, pour tout dire, permis aux participants d'identifier des opportunités d'investissements à long terme et de présenter des projets immédiatement bancables. Sur plus 400 projets examinés dans le cadre de la préparation de cette conférence, seulement 25 ayant une nature intégratrice et transfrontalière ont été retenus. « Ces projets ont été expliqués aux investisseurs comme il se doit, en montrant exactement leur niveau de maturité. Tous n'ont pas le même niveau et beaucoup sont déjà prêt à être réalisés immédiatement, certains dans deux ou trois ans, d'autres encore un peu plus tard », a noté l'envoyé spécial des Nations unies dans la région des Grands lacs, Said Djinnit.

Ces projets ne sont ni exhaustifs ni limitatifs. Il s'agit, comme l'a indiqué le secrétaire permanent de la Conférence internationale de la région des Grands lacs (Cirgl), Alphonse Ntumba Luaba, d'une dynamique, d'une synergie qui vient d'être créée afin de mettre en contact les investisseurs et les hommes d'affaires de la région, surtout dans les domaines des infrastructures et de l'énergie.

Alain Diasso

N° 2546 - Lundi 29 février 2016 LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE RDC/KINSHASA | 19

ÉLECTION DES GOUVERNEURS

Allégations de menaces, intimidations et tentatives de corruption des députés provinciaux

Pour l'ONG Justicia ASBL, ces informations, si elles se vérifient, constituent une atteinte indiscutable des droits reconnus aux élus du peuple, qui bénéficient d'une présomption de la bonne moralité.

Dans un communiqué daté du 25 février, l'organisation de promotion et de protection des droits humains, du droit humanitaire et de développement basée en RDC et dont le siège se trouve à Lubumbashi, au Katanga, Justicia Asbl, a exhorté le conseiller spécial du chef de l'État en matière de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption, le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, Luzolo Bambi, à se pencher sur l'affaire de menaces, intimidations et tentatives de corruption dont seraient l'objet les députés provinciaux, en rapport avec les élections des gouverneurs et vice-gouverneurs des provinces démembrées. L'ONG attend notamment de l'ex-ministre de la Justice et des Droits humains de mener des investigations sérieuses qui pourraient être exploitées à des fins de poursuite judiciaire contre tout député provincial qui en serait victime.

Utilisation des NTIC

Justicia ASBL a fait constater que c'est depuis le 10 février, jour de la publication par la Céni, de la décision portant réaménagement du calendrier de l'élection des gouverneurs et vice-gouverneurs des nouvelles provinces, « qu'une



forte agitation est observée dans certains états-majors des partis politiques ». Pour cette ONG. cette agitation va au-delà des simples stratégies de conquête du pouvoir par le fait que des députés provinciaux sont la cible des menaces, intimidations, tentatives de corruption, promesse de nomination à des postes moyennant le vote par eux de certains candidats gouverneurs et vice-gouverneurs des provinces. Citant certains députés, Justicia ASBL a noté que pour pouvoir bénéficier de ces avantages, il a été demandé aux députés provinciaux, « de se prémunir dans l'urne d'un téléphone avec option Whatsapp pour filmer le bulletin de vote et l'envoyer aux responsables de la plate-forme politique en vue de bénéficier de la suite des fonds ».

Pour barrer la route à cette action, Justicia ASBL a également demandé au président de la Céni de prendre des mesures qui s'imposent afin que le jour des

Dépôt de bulletin de vote dans l'urne scrutins, lesdits députés ne s'introduisent dans l'isoloir avec des téléphones et autres matériels de communication ou d'enregistrement. Cette ONG exhorte. enfin, les députés provinciaux à se préoccuper de la situation de leurs électeurs et à ne pas élire des gouverneurs et vice-gouverneurs en fonction des menaces, intimidations et autres avantages promis. Cependant, elle recommande aux partis politiques et aux organisations de la société civile de déployer les témoins et observateurs pendant tout ce processus menant à l'élection des gouverneurs et vice-gouverneurs des provinces en vue d'amoindrir les velléités de tricherie.

Justicia ASBL dit souhaiter que la volonté du peuple souverain puisse s'exprimer aux députés provinciaux à travers cette élection. « Il en va du développement des institutions démocratiques et du bien-être du peuple congolais », a-t-il souligné.

Lucien Dianzenza

KINSHASA

Plaidoyer des enfants reporters à la ministre de la Femme, Famille et Enfant

Ces enfants reporters de la ville-capitale représentant les enfants congolais sont allés voir la ministre de la Femme, Famille et Enfant, Lucie Kipele, pour obtenir auprès d'elle la signature de l'arrêté interministériel portant organisation et fonctionnement des structures de participation des enfants.

Dans leur plaidoyer, les enfants reporters ont sollicité l'implication de la ministre de la Femme, Famille et Enfant pour que leur requête soit prise en compte. Convaincus de l'issue heureuse de leur plaidoyer, ces enfants font savoir à la ministre Lucie Kipele qu'il est possible de faire aboutir effectivement le processus de signature de l'arrêté interministériel qui fixe l'organisation et le fonctionnement des structures de participation de l'enfant, cela d'autant plus qu'en janvier et février 2016, 7200 enfants de Kinshasa et 2400 du Haut-Katanga ont été formés à la participation et la mise sur pied des comités au niveau local, dans ces deux provinces, dans le cadre d'une expérience pilote.

Avec la signature de cet arrêté, les enfants reporters pensent que



La ministre Lucie Kipele et les enfants reporters

la ministre de la Femme, Famille et Enfant va, très bientôt, entrer dans l'histoire de ce ministère et celle du pays, «comme étant celle qui aura, enfin, permis aux enfants de la RDC d'avoir un cadre légal de participation à tous les niveaux».

Nous pensons donc, ajoutent les enfants reporters, que vous pouvez signer cet arrêté et obtenir de vos collègues de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel de faire de même, pour qu'après avoir manqué de fêter Noël 2015 avec notre arrêté, que la pâque 2016 soit plus joyeuse, car les enfants pourront désormais jouir effectivement d'un droit de plus.

Lucie Kipele, qui a accordé une oreille attentive au plaidoyer des enfants, a rassuré ces hôtes que cet arrêté suit son cours normal. Il a été déjà déposé à la primature et nous attendons l'aval du Premier ministre pour sa signature. Rassurez-vous que les choses évoluent normalement et votre arrêté sera signé.

Aline Nzuzi

OFFICE NATIONAL DE L'EMPLOI

Willy Makiashi lance le Programme emploi diplômé

Le vice-Premier ministre chargé de l'Emploi, Travail et Prévoyance sociale, le Pr Willy Makiashi, a procédé le 26 février au lancement du Programme emploi diplômé (PED) qui permet aux jeunes diplômés d'acquérir une formation pratique avec la chance de signer un contrat de travail à durée indéterminée, après un stage professionnel concluant sous les auspices de l'Office national de l'emploi (Onem).

Le Kempinski Hôtel Fleuve Congo a servi de cadre, le 26 février, au lancement du Programme emploi diplômé (PED). La cérémonie, placée sous le patronage de la vice-primature chargée de l'Emploi, Travail et Prévoyance sociale. a été rehaussée de la présence de nombreuses personnalités tant politique que du monde du travail. À l'avant-plan de cette activité se trouvait l'Onem qui passe pour l'organe technique dans la matérialisation de ce projet qui, au-delà de l'expression de solidarité nationale qu'il inspire, se veut une riposte vigoureuse au fléau que représente le chômage en RDC.

Livrant la quintessence du projet à l'intention de la presse présente, le Pr Willy Makiashi s'est, d'emblée, félicité du dénouement du projet couronné par l'octroi d'un financement de la Banque africaine de développement (BAD) pour un montant global de plus ou moins 38 millions d'unités de compte équivalant à près de 50 millions de dollars américains. L'Onem a, d'ores et déjà, reçu un appui de 10 millions de dollars américains. Ce qui, a déclaré le vice-Premier ministre, « augure une grande action du gouvernement dans la mesure où la promotion de l'emploi est perçue comme un axe essentiel de la croissance et de la réduction de la pauvreté ».

Les jeunes, cible privilégiée

Le PED s'adresse donc, en tout premier lieu, aux jeunes diplômés des universités et instituts supérieurs sans expérience professionnelle qui seront mis en immersion dans le monde du travail avec la chance de signer un contrat de travail à durée indéterminée après un stage professionnel concluant à l'Onem. Saisissant l'opportunité, le Pr Willy Makiashi a rendu un hommage appuyé au président de la République, Joseph Kabila, pour avoir donné à la République un environnement politique et socioéconomique propice aux investissements et à la coopération susceptible de contribuer à la création des emplois décents. La conférence sur les investissements privés dans la région des Grands lacs tenue récemment (24-25 février) à Kinshasa en est la preuve éloquente.

Sur la même lancée, il a aussi salué la vision du Premier ministre Matata Ponyo qui a su traduire en acte l'impulsion donnée par le chef de l'État en signant un accord de don avec la BAD dans la perspective d'un projet d'appui au secteur privé et de création d'emploi. Tout en se félicitant de la place qui revient à la vice-primature chargée de L'emploi, Travail et Prévoyance sociale en tant qu'autorité de tutelle dans le cadre dudit projet, le Pr Willy Makiashi a indiqué que l'encadrement de cet important secteur de la vie socioéconomique du pays l'astreint à un devoir de disponibilité, d'écoute et d'appui en tant qu'animateur privilégié du secteur privé. Il a exhorté les jeunes diplômés à entrer dans ce créneau indiqué qui leur permettra d'effectuer avec succès leur première expérience professionnelle.

Satisfécit dès le premier audit!

En prélude à l'intervention du vice-Premier ministre chargé de l'Emploi, Travail et Prévoyance sociale, la directrice générale de l'Onem a promis de tout faire pour assurer la pleine réussite de ce programme et sollicité l'implication de la tutelle dans le processus de pérennisation de ce programme au niveau du gouvernement. Explicitant davantage les contours du PED à la faveur du point de presse ayant sanctionné son allocution, le Pr Willy Makiashi a tenu à rassurer l'opinion sur le caractère objectif des recrutements tout en ajoutant que l'Onem dispose des services rodés en cette matière.

Il a martelé sur le bannissement des vieilles tares de détournements des fonds au nom de la nouvelle citoyenneté censée être le garde-fou pour annihiler toute velléité du genre dans un contexte où le gouvernement et la BAD veillent au grain pour une utilisation rationnelle des ressources disponibilisées. « Ma responsabilité s'exercera dans un contrôle rigoureux dans l'exécution et la gouvernance du programme. J'attends que la BAD m'envoie son satisfécit dès le premier audit car il est temps que notre peuple dresse son front longtemps courbé et assure effectivement la grandeur de ce beau pays qu'est la RDC », a-t-il déclaré.

Tous les jeunes, qui seront canalisés vers les entreprises appuyées et financées par le gouvernement sous forme de bourse pendant le temps que va durer leur expérimentation professionnelle, devront donner la pleine mesure de leur potentiel pour espérer être retenus. Au cas contraire, ils seront versés dans la base des données dont dispose l'Onem en perspective de nouveaux débouchées, a précisé le vice-Premier ministre chargé de l'Emploi, Travail et Prévoyance sociale. La balle est désormais dans le camp des jeunes. À eux de saisir la balle au bond!

Alain Diasso

20 | RDC/KINSHASA LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE N° 2546 - Lundi 29 février 2016

DIVISION 1

La Linafoot conditionne l'organisation de Play-Off

Le Play-Off de la 21e édition du Championnat national de football organisée par la Ligue nationale de football (Linafoot) pourrait ne pas débuter le 27 février. En fait, cette instance sportive subdélégataire de la Fédération congolaise de football association (Fécofa) pose des conditions pour l'entame de cette ultime étape de la Division 1.

Au sortir de la réunion du comité de gestion de la Linafoot le 23 février, le président de la Linafoot, Jeef Kapondo, a déclaré : «Nous n'avons pas les moyens de démarrer le play-off. Nous donnons un ultimatum à l'État congolais jusqu'au 26 février à minuit. Faute de quoi, nous allons suspendre l'affaire. Que l'État prenne ses responsabilités en subventionnant le championnat qui nous fait tous plaisir à travers les joueurs qui évoluent dans son sein ». Et il a ajouté quelques heures plus tard devant la presse : « Si d'ici le 27 février nous ne trouvons pas des moyens, le play-off du championnat national ne se jouera pas ». En fait, la Linafoot a organisé cette 21e édition du Championnat national de football

sans sponsor, ne comptant que sur son financement propre pour le déplacement des officiels des matchs de la phase classiques qui s'est déroulé dans trois zones de développement.

En clair, la Linafoot se tourne vers le gouvernement et les sponsors afin de parachever le championnat national de la RDC, bien que coté troisième sur le continent selon l'indice de la Confédération africaine de football (CAF) mais présentant la figure d'un parent plus que pauvre! C'est à se demander où se situe le problème. Un analyste sportif congolais revient sur la répartition des fonds lorsque la société de télécoms Vodacom (qui s'est retirée depuis du sponsoring de la Division 1) sponsorisait le championnat national en apportant un financement de 430 mille dollars américains. Mais la répartition lui semblait inéquitable. « Ce contrat réservait la plus grosse somme à la Fécofa (230 000 dollars américains) et seulement 200 000 dollars aux clubs qui cependant supportent à 90% les charges de l'organisation du championnat. En retour, ils ne gagnent pas grand chose sur les recettes



Le comité de gestion de la Linafoot dirigé par Jeef Kapondo

». Et il continue en ces termes : « En lisant l'arrêté ministériel qui fixe la clé répartition, on se rend compte que les clubs n'ont que 40 % des recettes nettes des matches à se partager, alors que la Linafoot dispose de 35 %, elle qui ne prend en charge que les officiels. Et lorsqu'on y ajoute le fonds qui provenait du sponsor, on voit bien que les clubs sont saignés à blanc. La Linafoot ne fonctionne plus ou moins bien

qu'avec l'argent du sponsor. Par

contre, il est difficile de voir les traces de l'argent généré par les recettes des matches au travers de la billetterie ».

L'on apprend que les clubs sont rangés du côté de la Linafoot dans cet ultimatum lancé au gouvernement pour la prise en charge financière de la Division 1. L'on espère que ces clubs vont également bien négociés leur part pour avoir participé au championnat, lorsque l'on sait que plusieurs éléments entrent en compte tels

que les droits TV, les annonces publicitaires, et les financements d'éventuels sponsors et probablement un financement de l'État. Signalons que le sponsoring et les droits TV rapportent aujourd'hui plus d'un milliard de livre sterling à la Premier League anglaise. L'on rappelle que huit clubs vont disputer l'hypothétique Play-Off de la 21e édition du Championnat national de football –Division 1-. Wait and see.

Martin Enyimo

GENRE ET ART

Le centre culturel Yolé!Africa de Goma organise la rencontre «Femme dans l'art»

Le Centre culturel Yolé! Africa de Goma au Nord-Kivu abrite, le 27 février, la rencontre « Femme dans l'art », en marge de la journée internationale de la femme célébrée le 8 mars de chaque année.

À propos de cette rencontre, l'une des membres de la Femme dans l'art, Christiane Binja, explique : « Dans le cadre de la matérialisation de la deuxième phase du projet Femme dans l'art, avec le financement de l'ambassade de Grande Bretagne, une première rencontre des femmes et jeunes filles artistes, activistes, femmes entrepreneuses et celles de media est organisée ce samedi 27 Février 2016 à 14h00 dans l'enceinte de Yole!Africa autour du theme « Dignité, force et puissance de la femme face à ses obstacles au quotidien ». Les discussions seront axées sur deux sous-thèmes à savoir, la représentation de l'image de la femme dans la société et les défis auxquels la femme fait face ». Un minimum de cinquante femmes et jeunes filles vont donc se mettre en ensemble pour échanger autour de ce thème, de la philosophie et la démarche de Femme dans l'art, dans le souci de promouvoir la femme et la jeune fille mais aussi et surtout de discuter sur les mécanismes de son autonomisation.

Selon le coordinateur du Centre culturel, Ganza Buroko, «Femme dans l'art » a été initiée depuis 2012 lors d'une rencontre entre femmes artistes et de medias locaux et internationaux à la 7° édition du Salaam Kivu international film festival (Skiff) qui a changé d'appellation pour devenir Congo international

film festival que Yolé!Africa organise depuis quelques années en collaboration avec Alkebu Film Productions et plusieurs autres partenaires. Congo international film festival vise à intégrer et encourager la participation des femmes et jeunes filles dans l'art, la culture et le media, ainsi de les reconnecter pour un intérêt commun qui s'inscrit dans la mission de « Jazz Mama », un mouvement éducatif lancé en 2010. Jazz Mama vise à réduire la violence contre les femmes au Congo dans toutes ses formes, y compris la violence physique, psychologique et de représentation.

Notons que Femme dans l'art contribue à cet important objectif de deux façons concrètes, d'abord en offrant des compétences des formations aux femmes et jeunes filles dans tous les aspects de la production de médias et en attirant l'attention sur la force, la puissance et la dignité des femmes congolaises malgré les obstacles auxquels elles sont confrontées. Il sied de souligner qu'au cours du second semestre de l'année 2015, plusieurs activités sur la Femme ont été organisées et réalisées au Centre Yolé!Africa à Goma autour des différentes thématiques, notamment «La participation de la femme dans la prise de décision », «La jeune fille face au marché de l'emploi, défis et opportunités ». Ce fut en collaboration avec la Mission onusienne pour la stabilisation au Congo (Monusco), à travers sa section Genre du Nord-Kivu qui préparait le 15e anni-



Les femmes vont se rencontrer pour parler de l'art versaire en octobre de la résolution 1325 de l'ONU adoptée par les Nations unies en 2000 à New York sur les droits de la femme. Il y a donc eu des ciné-clubs (des projections films et débats), les Baraza (rencontre d'échange, discussion et réflexion organisées par Yole!Africa sur des sujets d'actualités socioculturelles, politiques, économiques, etc.) autour d'une thématique principale de « La participation active de la femme dans le processus de paix, de la sécurité et du développement ». Plusieurs organisations ont répondu présent à cette journée telle que la galerie d'art Kivu Nuru, Human Wright Watch, maison de la femme, ONU femme, etc. Aussi a-t-on assisté aux projections des films bien sélectionnés, tels que « Madame brouette » de Moussa Sene Absa, « *Mère-bi* » d'Ousmane William Mbaye, « Jazz Mama » de Petna Ndaliko le directeur artistique de Yolé!Africa, « Sarafina » de Darell Roodt, « L'homme qui répare les femmes » de Thierry Michel, etc.

SEMAINE DE LA SCIENCE ET DES TCHNOLOGIES

Trois journées dédiées entièrement au savoir-faire congolais

Sauf changement de dernière minute, Kinshasa abritera les 11, 12 et 13 avril 2016 la troisième édition de la Semaine de la science et des technologies de la RDC sur le thème «Nature & environnement». cet événement quasi-unique en son genre a pris de l'importance ces dernières années pour sa capacité à promouvoir une culture scientifique et technologique auprès des jeunes et du grand public.

Pour chaque édition, des milliers de visiteurs font habituellement le déplacement vers les sites aménagés pour la circonstance, à Kinshasa. Comme pour les précédentes éditions de 2014 et 2015, l'on s'attend également à la même affluence, pour la troisième édition d'autant plus qu'elle comporte bien des innovations intéressantes En effet, en plus des activités traditionnelles, il y a cette fois un Concours national de posters pour valoriser les compétences des élèves du primaire, du secondaire et des étudiants du supérieur sur l'ensemble du territoire national.

Mais quelles sont les activités traditionnelles de la Semaine de la science et des technologies de la RDC? Au total, il y a exactement trois types d'activités. En premier lieu, il s'agit des laboratoires des sciences et ateliers de mathématiques pour apprendre en s'amusant. En deuxième lieu, il est prévu un déploiement des stands d'exposition pour découvrir des centres de recherche, des universités, des ONGD et des institutions actives dans plusieurs domaines, notamment l'enseignement, la recherche scientifique et les technologies. Enfin, en troisème lieu, le programme dispose d'une partie scientifique avec des conférences animées par de nombreux spécialistes.

Tout un comité fonctionne à plein régime pour la réussite de cette Semaine bien particulière. Il est constitué de l'AS-BL Investing in people en collaboration avec le ministère de l'Enseignement, l'ONGD Elonga, le réseau congolais des acteurs de l'innovation et le conseil scientifique national avec le ministère de la Recherche scientifique. D'autres partenaires ont fini par se joindre à l'aventure dont l'Unicef, l'Unesco, la Wallonie-Bruxelles de Kinshasa, la BCDC, la RVA et quelques chaînes de télévisions.

M.E.

N° 2546 - Lundi 29 février 2016 LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE POINTE-NOIRE | 21

HUMEUR

Gare aux ragots de la rue!

Et si l'on est conscient de cela, on ne tomberait pas dans le piège des vrais-faux informateurs. Sans gêne aucune, ces vrais-faux informateurs n'ont jamais eu de honte lorsqu'ils déversent dans l'opinion des ragots qui sont sans fondement informatif. Et pourtant ces mensonges sont toujours maintes fois arrêtés par la réalité des faits. Et si hier nous interpellions les internautes spécialistes des « morceaux » d'informations qui ont pour but de déstabiliser la quiétude à travers leurs réseaux sociaux bizarres; aujourd'hui, nous interpellons des spécialistes des informations de la rue communément appelées « ragots » afin que cela cesse ou tout de même les gens arrêtent de mentir dans les rues.

Où les trouver ces vrais faux informateurs? C'est quand même bizarre, car ils sont enfouis dans la masse et se font distinguer à peine, car ils sont capables de faire le jeu du Caméléon. On les trouve dans la rue, dans les places publiques, dans les marchés, dans les transports en commun, dans les quartiers populaires, au milieu des débits de boisson et même dans les administrations. Ils inventent des faits diffus, les propagent dans l'opinion pour créer le sensationnel, la psychose et la peur. Et à la fin, ces mêmes informations sont battues en brèche par l'actualité officielle. Tenez! Prenez seulement ce seul exemple, lorsqu'il est 19 heures ou 20 heures, heures locales, et certaines gens, sans gêne, sont dans des coins de rue pour dérouler leur « journal à eux », celui des faits inventés sur toute la ligne alors qu'au même temps, l'actualité officielle est en train de passer. Quel comportement!

Ces informations à eux, faites d'incohérence et d'idées insoutenables, encore appelées par des « ragots de la rue », sont inventées et imaginées de toute pièce pour jeter le flou dans l'opinion. Où allons-nous avec cette façon de faire qui n'honore nullement les spécialistes et les créateurs de ces faits qui n'ont ni tête ni queue. Ces faux informateurs-là, spécialistes des ragots courent toutes nos agglomérations et nos départements. Ils trouvent toujours quelque chose à « fabriquer » lorsqu'ils savent pertinemment qu'ils mentent. Généralement, ils travaillent en réseaux et se servent de certains jeunes immatures pour mentir puisque ces jeunes ne prennent pas de la peine d'écouter des informations de la radio et de suivre celles de la télévision, encore qu'ils lisent rarement des bulletins et dépêches d'agence de presse dignes de ce nom. Et entre autres milieu récepteur de leurs mensonges, c'est le milieu des analphabètes. Ici, ces menteurs et spécialistes des ragots déversent tout et rien, car là dedans, il y a de la diffamation, du dénigrement, de la diabolisation, de la chosification et autres.

Deux questions suffisent pour lire les ragots et les mensonges de ceux-là. « De qui aviez-vous reçu ces informations ?», « Quel est l'arrêté qui a institué ce que vous dites ?». Leur réponse balbutiante et vague est la suivante : « On nous a dit », terminologie beaucoup usitée par des menteurs. Ce sont donc des virus sociaux, capables d'incendier le tissu social de la même manière qu'une tige d'allumette pourrait incendier une maison. Gare à eux ! Ainsi ils causent beaucoup du tort à tous ceux qui prennent comme vrais ces « insanités » autrement dit ces ragots qu'ils déversent à longueur des journées dans l'opinion. Ils partent de leur maison sans informations, arrivent dans les arrêts de bus, inventent un fait, et une fois dans le bus, ils créent une discussion autour du fait imaginé, et lorsqu'ils descendent du bus, ils font croire que ce fait inventé est une réalité, alors qu'il n'en est rien de tout cela.

Et lorsqu'ils arrivent dans un marché ou au travail ou encore lorsqu'ils reviennent au quartier, ils alimentent d'autres discussions et causeries par des mêmes faits qui n'ont pas de fondements. Ils ne s'arrêtent pas là, ils vont des quartiers en quartiers, de débits de boissons en débits de boissons pour divulguer ces faits diffus qui n'ont ni tête ni queue et ayant un seul but, créer de la confusion.

Comme on le voit, les ragots de la rue sont un moyen usé par des gros menteurs et désinformateurs pour déverser dans l'opinion des « insanités sociales » afin de créer du sensationnel. Arrêtez d'agir de la sorte, car cela ne vous honore pas. Et vouloir persister dans ce mensonge, c'est accepter de naviguer à contre courant de la République.

Faust in Akono

LOANDJILI

Fernande Marie-Catherine Dekambi Mavoungou exhorte la population à préserver les valeurs de paix

L'administrateur maire de l'arrondissement 4 Loandjili à Pointe-Noire, Fernande Marie-Cathérine Dekambi Mavoungou, a demandé le 26 février à ses concitoyens de cultiver les vertus de paix à l'occasion d'une rencontre avec les forces vives de son arrondissement.



Le maire de Loandjili échangeant avec un agent de la force publique crédit photo «Adiac»

La rencontre avec les représentants des administrations publiques évoluant dans son arrondissement, les chefs de quartiers, les représentants des partis politiques et associations, les religieux est la première de l'administrateur maire en ce début d'année. Ainsi, elle a réitéré à leur endroit à cultiver la paix à l'approche de la présidentielle pour qu'elle se passe dans le calme et la sérénité. Aussi a-t-elle demandé aux populations de sa circonscription administrative à s'approprier le programme du conseil municipal en assainissant notamment les quartiers. Les chefs de quartiers doivent veiller à cela pour que cette directive soit bien respectée par les populations.

Pour Marie Catherine Dékambi Mavoungou, 2016 doit conforter les acquis de 2015. Une année riche en évènements comme l'a rappelé Clotilde Mouthou Banthoud, secrétaire générale de l'arrondissement 4 Loandjili. La tenue des états généraux de l'arrondissement, la prise en compte de l'avenue Mâ Loango prolongée avec sa canalisation, la création d'espaces vers et l'entretien des jardins, l'acquisition sur initiative personnelle de l'administrateur maire de dix bacs à ordures, la réalisation des travaux d'assainissement dans les treize quartiers sont autant des faits marquants de l'année écoulée. Un apéritif a été servi aux convives à la fin de l'activité.

 $Herv\'e\,Brice\,Mampouya$

ENVIRONNEMENT

L'avenue Yacinthe-Bakanga rendue accessible

Située dans le sixième arrondissement de Pointe-Noire, l'avenue Yacinthe-Bakanga est restée, pendant de très longues années, infranchissable avec des mares d'eau et des herbes. Aujourd'hui, cette avenue est praticable car elle a été remblayée.

Il y a quelques années, l'avenue Yacinthe-Bakanga desservant les quartiers Mpaka 120, Tchimani, Kinkala et Malala était restée infranchissable à cause des mares d'eau créées par les pluies qui s'abattent sur la ville.

L'avenue Yacinthe-Bakanga est l'unique voie principale dans cette zone, qui permet aux automobilistes d'atteindre le bout des horizons. Le nom donné a cette route est une marque de reconnaissance à l'ancien président du comité qui a permis d'élire le président de la Conférence nationale



L'avenue Yacinthe-Bakanga avant d'être aménagée Crédits photos «Adiac»

souveraine, Mgr Ernest Kombo. Coupée en plusieurs portions, entre mares d'eaux et herbes, l'avenue Yacinthe Bakanga est restée en très mauvais état pendant de longues années. Et son état défectueux a notamment eu des incidences négatives sur les activités économiques dans la zone. La remise en bon état de l'avenue Yacinthe-Bakanga a fait sourire la population riveraine : « Nous sommes très contents de voir cette route à nouveau opérationnelle, mais ce sera mieux si elle venait d'être bitumée », ont dit certains d'entres-eux.

Rappelons qu'autrefois, pendant les périodes de pluies, la population environnante rencontrait beaucoup de difficultés pour vaquer aux occupations à cause des eaux qui débordaient et stagnaient çà et là.

Hugues Prosper Mabonzo



Dubaï et Paris sont irrésistibles

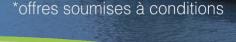
Du 24 février au 30 avril 2016

BRAZZAVILLE DUBAÏ A/R

À PARTIR DE 299.000 FCFA^{TTC*}

BRAZZAVILLE PARIS A/R

À PARTIR DE 489.000 FCFATTC*





www.flyecair.com Tél: +242 06 509 05 25

Suivez nous sur 🕝 🗾



N° 2546 - Lundi 29 février 2016 LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE POINTE-NOIRE | 23

LIGUE DÉPARTEMENTALE DE FOOTBALL DU KOUILOU

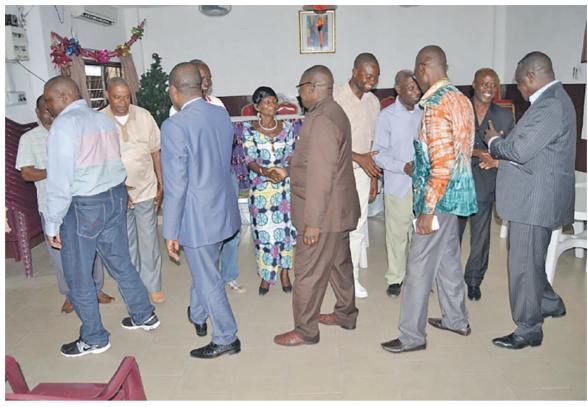
Jean Ferdinand Mampassi réélu pour un second mandat

Le président sortant de la Ligue du Kouilou, Jean Ferdinand Mampassi, a été réélu à l'unanimité, le 26 février, dans la salle de mariage de la Mairie de Lumumba, à Pointe-Noire pour un second mandat de 4 ans, lors de l'assemblée générale élective organisée par la Fédération congolaise de football (Fécofoot) après celle avortée le 14 février.

Jean Ferdinand Mampassi a été réélu avec un bureau de neuf membres pour un nouveau mandat de 4 ans. Après sa réélection, il a remercié les électeurs qui lui ont renouvelé leur confiance en le votant pour un second mandat, ainsi que le président de la Fécofoot pour avoir compris l'intérêt de reprogrammer dans un bref délai cette assemblée après l'échec du 14 février.

En rappelle, l'assemblée générale élective de la Ligue de Kouilou était tenue, le 14 février, conformément au calendrier de restructuration des ligues élaboré par la Fécofoot, mais à la suite d'un malentendu intervenu dans la salle de conférence du complexe sportif de la ville océane, après l'ouverture des travaux entre le président de la commission électorale et deux des trois candidats à la présidence de ladite ligue, celle-ci était annulée.

Cependant, vu l'importance de la Ligue du Kouilou au niveau du football congolais, la Fécofoot a jugé nécessaire de reprogrammer cette assemblée le 26 février. En effet, sur trois candidats inscrits au départ, deux étaient restés



Les membres de la Fécofoot et le représentant du directeur départemenatl des Sports félicitant les membres élus de la ligue «adiac»

en lice, à savoir le président sortant, Jean Ferdinand Mampassi, et Jean-Patrick Boulingui (absent de la salle avec ses membres) après le retrait de Pascal Loemba. C'est ainsi qu'en départageant les deux candidats, les douze électeurs présents dans la salle ont porté à l'unanimité leur choix sur le président sortant. L'assemblée générale a été présidée par le premier vice-président de la commission électorale devant un huissier de justice, maître Éric Balou et les représentants de la Fécofoot, Jean Paul Fouani et Guy Blaise Mayolas.

Le président réélu qui a désormais de nouvelles responsabilité notamment de gérer non seulement le football senior mais aussi le football des jeunes et des dames a, par la suite, présenté son chemin de fer. « Ma feuille de route est très lourde mais, en résumé, nous allons commencer à redresser le football des jeunes parce que les jeunes encadreurs des équipes de cette catégorie ont perdu l'espoir. Alors s'ils se sentent abandonnés, nous n'aurons plus les bons joueurs. Donc, nous pensons les remonter, en repartant à zéro, c'est-à-dire refaire la qualification des jeunes et les orienter de façon que quel que soit l'âge du joueur qu'il ait un document juridique qui va l'approuver. Et si un joueur passe tant d'années sans être utilisé, le club formateur le perd. Ceci pour nous permettre de conserver les joueurs », a-t-il indiqué.

Concernant le football féminin, il promet se battre pour avoir une quatrième équipe dame au Kouilou sinon fortifier les trois équipes existantes pour ne pas les perdre. Quant au football senior homme, la ligue entend poursuivre le travail qu'elle a commencé au premier mandat car, selon lui, il n'y a pas assez de problème dans cette catégorie sauf le respect des textes juridiques.

Jean Ferdinand Mampassi a ajouté que la rigueur restera de mise pour toutes les équipes de la ligue départementale qui ne verseront pas leur droit d'engagement lesquels seront d'ailleurs revus à la baisse a promis le président réélu. Faisant le bilan du mandat passé, Jean Ferdinand Mampassi a reconnu les faiblesses constatées et souhaite les corriger. « Le mandat de 4 ans passé était un mandat où nous étions obligés de cafouiller dans la gestion parce qu'on avait des membres imposés. Mais, maintenant que nous avons fait notre propre choix, nous allons faire mieux », a-t-il dit.

En outre, répondant à la question des journalistes sur la reprise des activités dans le département, le président réélu a informé que le championnat départemental débute dans un mois. Mais il sera précédé par les éliminatoires de la Coupe de la ville qui sont prévues dans deux semaines et qui serviront de mise en jambe. Clôturant les travaux, le représentant du directeur départemental des Sports et de l'Éducation physique a félicité les nouveaux élus et le climat qui a prévalu le long des travaux. Il a souhaité que les décisions prises et les choix opérés soient bénéfiques pour le devenir du football congolais.

 $Charlem\,L\'{e}a\,Legnoki$

PARUTION

Georges Nguila publie «Nkayi 1933-2015»

L'ouvrage de Georges Nguila est l'histoire d'un bourg devenu quatrième ville du Congo, à savoir Nkayi, la ville sucrière. L'histoire de cette ville est racontée par un citoyen qui y a passé sa jeunesse. Aujourd'hui, Nkayi est peuplée de 71 623 âmes.

L'ouvrage qui comprend 256 pages est un précieux document pour les géographes, historiens, économistes, statisticiens, chercheurs et tout autre intellectuel avide de connaître l'histoire de cette ville née de l'époque coloniale, devenue synonyme de ville du sucre comme le chantaient les musiciens de l'orchestre African Flash tels que Luli Madeira « Ah koko, sukadi kwa ».

Nkayi a reçu le sobriquet de la ville du sucre grâce à ces vastes champs de cannes à sucre s'étendant sur des kilomètres et nécessitant des gardiens comme Jean Kississi qui est resté célèbre dans la mémoire des jeunes de Nkayi, écrit Georges Nguila en introduction. Dans un style alternant la description et le récit, Georges Nguila transporte le lecteur dans cette ville jaune comme ses taxis qui desservent les deux arrondissements: Soulouka et Mouananto. En 256 pages, l'auteur dit tout ou presque de cette ville : sa géographie, sa ressource principale, le sucre, ses retombées industrielles, son commerce, ses services, son artisanat sans oublier la gestion municipale, la vie sociale, etc.

Ville au nom énigmatique à l'interprétation plurielle, « Ami » pour certains, dérivé ou proche de Kayes, en référence des descendants de Malamine, une énigme qui poursuit aussi sa création : 1933, 1938, 1956 ou 1975, c'est selon. Toutefois, la constance se dégage sur la naissance de la ville à la faveur de l'activité du CFCO. C'est, en effet, en 1933 que fut créée la gare de Kayes qui fut changée l'année suivante en Jacob en souvenir de ce pionnier de la construction du CFCO. En 1975, Jacob fut débaptisé et devint Nkayi.

L'histoire de Nkayi est intimement liée à l'auréole de la société Saris, le joyau industriel de la ville. « Nkayi est une ville moyenne dont l'économie est mue par la distribution des revenus de la Saris. Lorsque la Saris connut des problèmes dans les années 1970 et 1980, les citoyens en souffrirent et cette ville est comme une ville à faible extension, ne reposant que sur une seule entreprise », indique Georges Nguila.

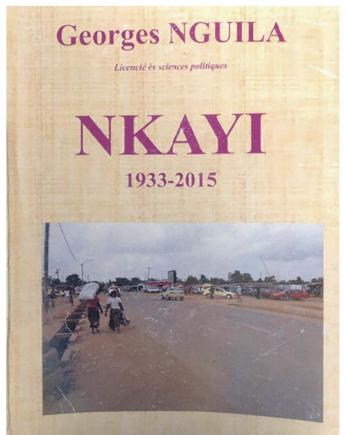
SIAN en 1938 et la Saris aujourd'hui, l'histoire de la compagnie sucrière ne peut s'écrire sans Dominique Ottino, colon, entrepreneur en travaux publics qui construisit plusieurs viaducs dans la vallée du Niari. À la fin des travaux du CFCO, il sollicita une concession pour les travaux agricoles. Le grand entrepreneur qui commença par la féculerie, passa à l'huilerie d'arachides

avant la canne à sucre. Vilgrain, le meunier, un autre expatrié, lui succéda en s'associant à De Wulf, un sucrier betteravier contrôlera la SIAN (société industrielle et agricole du Niari). En 1955, cette sucrerie abandonnée produisit les 550 premières tonnes de sucre et Jacob allait naître de cette activité.

D'autres faits plus ou moins insolites qu'attrayants, qui ont émaillé l'histoire de la ville sucrière, sont également relatés dans cet ouvrage, telles que les grandes affaires qui ont marqué la vie collective : la rumeur de représailles mystiques, la tragique affaire Albert Ikogne et plus près de nous l'affaire Nicolo.

Ecrivain politiste de formation, face au marasme social que connaît

la ville de Nkayi, Georges Nguila esquisse en conclusion des approches de solution. Création d'installations scolaires, sanitaires, culturelles et sportives, sans oublier



La converture du livre Crédit photo «Adiac» la construction ou la réhabilitation des infrastructures d'intérêt vital pour la société : les routes bitumées, les tribunaux, les commissariats, les logements sociaux, etc.

Hervé Brice Mampouya

24 | DERNIÈRE HEURE LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE N° 2546 lundi 29 février 2016

CONGO-RDC

Tête-à-tête Denis Sassou N'Guesso-Joseph Kabila Kabange à Brazzaville

Les deux chefs d'État de la République du Congo et de la République démocratique du Congo se sont entretenus, le samedi 27 février, à l'occasion d'une visite de travail de quelques heures du président Joseph Kabila Kabangue à Brazzaville.

Le communiqué officiel publié à cet effet souligne que Denis Sassou N'Guesso et son homologue ont évoqué les questions liées à la coopération bilatérale entre Brazzaville et Kinshasa ainsi que celles portant sur la situation globale de la sous-région d'Afrique centrale. Appelant au renforcement de la coopération bilatérale dans tous les domaines, les deux présidents ont dit noter avec satisfaction « l'esprit de solidarité et de confiance mutuelle qui caractérise les relations séculaires et fraternelles » qui unissent la République du Congo et la République démocratique du Congo. Ils ont aussi souligné la nécessité pour les deux pays de mutualiser leurs efforts afin de lutter contre « les nouvelles formes de menace à la paix et à la sécurité, notamment le terrorisme et l'insécurité transfrontalière ».

Pour ce qui concerne la sous-région d'Afrique centrale, Denis Sassou N'Gueso et joseph kabila Kabange ont témoigné de leur convergence de vues sur le cours des événements à l'Est de la République démocratique du Congo, au Burundi, en République centrafricaine et au Soudan du Sud. Ils ont notamment appelé les Burundais à dialoguer, salué les efforts du Conseil de sécurité des Nations unies et du secrétaire général Ban Ki- Moon qui venait d'effectuer une mission de bons offices dans ce pays tout en se déclarant solidaires de la mission de haut niveau de l'Union africaine composée de cinq chefs d'État et de gouvernement. Les deux chefs d'État ont salué

l'aboutissement du processus électoral en République centrafricaine et l'élection du nouveau président Faustin Archange Touadera. Joseph Kabila Kabange a pour cela apprécié le rôle joué par Denis Sassou N'Guesso dans la médiation qui a concouru à la sortie de crise en Centrafrique et aussi la façon dont son homologue conduit l'avènement de la nouvelle République dans son pays.

Notons que les échanges entre Kinshasa et Brazzaville sont courants comme en témoigne la visite de travail du président Joseph Kabila Kabange, ce 27 février, celle du président Denis Sassou N'Guesso remontant au 19 septembre 2014.

Gankama N'Siah

FORUM ÉCONOMIQUE AFRICAIN DES PAYS ÉMERGENTS

La première édition se tiendra à Brazzaville du 1er au 7 octobre 2016

Au cours d'une communication organisée le 25 février à l'hôtel Saphir de Brazzaville, le président – fondateur du Forum économique africain des pays émergents (FEAPE), Djonh Tanoh-Niamké, diplomate de carrière de nationalité ivoirienne, assisté de plusieurs collaborateurs, a présenté à la presse nationale les objectifs dudit forum, sur la thématique générale : « Visions, Stratégies et Réalisations concrètes de l'économie touristique et culturelle, en faveur de l'émergence économique des pays africains ».



Djonh Tanoh-Niamke entrain de faire sa communication

Copié sur le modèle du célèbre Forum économique mondial de Davos en Suisse, ce forum qui réunira mille hauts participants en provenance du Congo ; de l'Afrique et des autres continents du monde, a pour ambitions d'être une grande tribune mondiale de rencontres et de libre expression.

Aux éditions et aux assises du FEAPE, tous les sujets d'émergence économique et de développement sont retenus. A titre d'exemples, il s'agit des chapitres et secteurs suivants : équipement, transport et infrastructures, Banques, finances, assurances

et autres services monétaires ; artisanat, commerce, tourisme, hôtellerie et restauration ; agriculture, alimentation et écologie ; santé, éducation, emplois et affaires sociales ; construction, bâtiments travaux publics, etc.

« Souvent dans l'émergence économique, on oublie que la priorité des priorités, c'est l'emploi des jeunes », a souligné le président – fondateur du FEAPE, DJonh Tanoh-Niamké.

Il a apporté quelques précisions concernant la mise en application d'actions à mener dans chaque pays africain en ce qui concerne la proposition d'emplois des jeunes : « La fondation a introduit deux projets : un méga projet qui fait 50 milliards par an, sur dix ans. Il devra générer 5 mille emplois de jeunes par an. Autant la fondation l'a conçu pour le Congo, c'est-à-dire, le même projet a été déjà déposé sur la table de tous les chefs d'Etat africains. Brazzaville a été choisi pour le Congo, les autres éditions se feront ail-

DJonh Tanoh-Niamké a, par ailleurs lancé un appel sur les parts du marché qu'ils voudront bien attribuer à un partenaire qui pourra accompagner la fondation dans cette aventure, à savoir : le marché de la communication

Guillaume Ondzé

RÉFLEXION

« De la novation politique en République du Congo »

ans la longue série d'analyses, de réflexions, d'articles, d'études, de commentaires que la Constitution du 6 novembre 2015 a générée, au Congo et ailleurs, il est un ouvrage qui nous semble mériter une attention particulière. Présenté mercredi dernier par son auteur, Bienvenu Okiemy, dans l'espace culturel aménagé sur le jardin-terrasse de notre immeuble Les Manguiers, à Brazzaville, il a suscité un débat qui n'est pas près de se clore car il touche aux fondements même de la démocratie.

Intitulé « De la novation politique en République du Congo » ce livre, écrit par le ministre de la Culture et des arts, que vient tout juste d'éditer L'Harmattan (1), permet de situer la réforme constitutionnelle dans un contexte plus large qui est celui de l'évolution des sociétés africaines, de leur insertion dans le temps présent, de leur influence croissante dans le monde actuel, de leur apport à l'amélioration de la gouvernance publique.

Publié par le même auteur et par la même maison d'édition en même temps qu'une volumineuse encyclopédie des décisions prises par l'Etat et le gouvernement de 2009 à 2015 (2), ce livre est tout à la fois un recueil d'archives et un outil de réflexion sur ce que l'Afrique en général, le Congo en particulier peuvent

apporter au système démocratique qui tend à se généraliser sur les cinq continents.

Comme le fait remarquer dans sa préface le ministre d'Etat et Garde des Sceaux, Emmanuel Yoka « la structure de l'Etat est elle-même en plein changement. D'un Etat autoritaire et centralisé, issu de la tradition coloniale, on est en train de passer à Etat fortement décentralisé, selon des modalités originales qui paraissent bien adaptées à la taille du pays. Ces réformes, entérinées par la nouvelle Constitution, constitueront le moyen le plus efficace de lutter contre l'exode rural, notamment en rapprochant les conditions de vie des citoyens sur l'ensemble du territoire ».

Ce que ne dit pas ouvertement Bienvenu Okiemy, mais qu'il pense à l'évidence fortement c'est que le Congo est en quelque sorte un incubateur des réformes qui feront demain des démocraties africaines des modèles alors que, jusqu'à présent, ces dernières se contentaient de copier les institutions et les modes de gouvernance mises au point dans les pays occidentaux. Cette conviction apparait de façon claire dans plusieurs chapitres de son livre : « La reformulation des rapports entre le président de la République et le gouvernement » (IV), « Les droits de la femme au cœur des mutations sociales du Congo » (V), « La reconnaissance de l'identité des peuples autochtones » (VI), « La

constitutionnalisation du caractère décentralisé de la République » (VII), « La notion d'ancrage budgétaire et la constitution » (VIII).

Finalement et tout bien réfléchi ce que démontre ce livre c'est que l'on peut être un homme politique exerçant de hautes fonctions gouvernementales au sein d'un Etat moderne sans pour autant abdiquer les responsabilités intellectuelles que l'on a acquises au fil du temps. Autrement dit et sans flagornerie que la fonction de ministre n'interdit pas, bien au contraire, de s'exprimer à haute et intelligible voix sur les réformes qui permettront à la société d'évoluer dans le bon sens.

Nous ne saurions trop conseiller à ceux qui parcourent la présente Réflexion de consacrer le temps nécessaire à la lecture de cet ouvrage. Ils comprendront mieux pourquoi le Congo s'est engagé dans une profonde réforme de ses institutions.

Jean-Paul Pigasse

(1) Bienvenu Okiemy. « De la novation politique en République du Congo ». Préface d'Aimé Emmanuel Yoka. Editions L'harmattan. 101 pages.

(2) Bienvenu Okiemy : « Discours sur l'accomplissement du vœu de la nation ». Préface de Renaud Dutreil. Editions L'Harmattan. 358 pages.